



TOSYALI IRON STEEL INDUSTRY ALGERIE SPA AU CAPITAL SOCIAL DE 50.000.000.000 DA

Emission d'obligations ordinaires d'un montant de **quinze milliards de dinars (15.000.000.000 DA)** pouvant aller jusqu'à **vingt milliards de dinars (20.000.000.000 DA)**

Coupon annuel fixe : 5,65%

Obligations à Remboursement Fractionné, Amortissables le	
10 /07/2026	3 000 000 000 DA
10/07/2027	3 000 000 000 DA
10/07/2028	3 000 000 000 DA
10/07/2029	3 000 000 000 DA
10/07/2030	3 000 000 000 DA

Emission obligataire destinée aux investisseurs professionnels

Engagement direct et inconditionnel de l'émetteur non adossé à des garanties réelles ou financières

IOB CHEF DE FILE



CONSEIL FINANCIER



MEMBRES DU SYNDICAT DE PLACEMENT



Références de Publicité Légale au BOAL N°3280 du 29 mai 2025

Visa COSOB N°2024-05 du 27 novembre 2024



AVERTISSEMENT

La notice d'information est établie par la société émettrice et engage la responsabilité de ses signataires. La COSOB ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération proposée ni sur la qualité de la situation de l'émetteur.

Le visa de la COSOB n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'un investissement en valeurs mobilières comporte des risques et à ce titre, il doit s'assurer, préalablement à la souscription, de sa bonne compréhension de la nature et des caractéristiques des titres offerts, ainsi que de la maîtrise de son exposition aux risques inhérents auxdits titres.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats dégagés et de la politique de distribution des dividendes suivie par la société émettrice »

TABLES DES MATIERES

INTRODUCTION7**1. INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION 9**

1.1. Décisions qui sont à l'origine de l'opération :	9
1.2. Nombre, valeur nominale, forme et catégorie des titres :	9
1.3. Prix d'émission :	9
1.4. Produit brut et estimation du produit net de l'émission :	10
1.5. Charges relatives à l'opération :	10
1.5.1. Redevances réglementaires :	10
1.5.2. Rémunération des prestations de services (fixées par les conventions) :	10
1.6. Modalités et délais de délivrance des titres :	10
1.7. Jouissance des titres :	10
1.8. Date de règlement :	11
1.9. Taux d'intérêt et taux de rendement réel pour le souscripteur :	11
1.10. Période de souscription, placement, syndicat de placement et déclaration des résultats : ...	11
1.11. Investisseurs Professionnels :	11
1.12. Durée totale et duration de l'emprunt :	12
1.13. Amortissement, remboursement :	12
1.14. Régime fiscal :	12
1.15. Garanties :	13
1.16. Le rang de l'Emprunt :	13
1.17. Maintien de l'Emprunt dans son rang :	13
1.18. Masse des obligataires :	13
1.19. Négociation des titres :	13
1.20. Liste des établissements chargés du service financier de l'emprunt :	13
1.21. But de l'émission :	13
1.22. Obligations de l'émetteur :	14
1.22.1. Dividendes, rachats d'actions et versements assimilés aux actionnaires et dirigeants :	14
1.22.2. Information à transmettre au mandataire de la masse des obligataires :	14
1.22.3. Changement de contrôle :	14
1.22.4. Changement d'activité, fusions-acquisitions :	14

2. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR 15

2.1. Renseignements à Caractère Général :	15
2.1.1. Dénomination sociale de l'émetteur :	15
2.1.2. Forme juridique :	15
2.1.3. Date de constitution et d'expiration de la société :	15
2.1.4. Objet social :	15
2.1.5. Adresse du siège social :	16
2.1.6. Date et lieu du dépôt des statuts :	16
2.1.7. Modifications des statuts :	16
2.1.8. Numéro d'Inscription au registre du Commerce :	16
2.1.9. Lieu de consultation des documents juridiques :	17
2.1.10. Date de début de l'activité :	17
2.1.11. L'exercice sociale :	17
2.1.12. Répartition statutaire des bénéfices (extrait des statuts) :	17
2.1.13. Assemblées Générales :	17
2.2. Le Capital :	17
2.2.1. Composition du capital :	17
2.2.2. Conditions de modification du capital social :	17
2.2.3. Obligations convertibles :	17
2.2.4. Evolution du capital social :	18
2.2.5. Répartition du capital social :	18

3. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR 20

3.1. Présentation de Tosyali Algérie :	20
3.1.1. Historique :	20
3.1.2. Organigramme :	21
3.1.3. Réglementation :	21
3.1.4. Caractéristiques essentielles de l'activité :	21
3.1.5. Débouchés et place sur le marché :	24
3.1.6. Principales installations :	24
3.1.6.1. Les complexes :	24
3.1.6.2. Installations annexes :	25
3.1.7. Personnel :	26
3.1.8. Investissements :	26
3.1.9. Approvisionnements :	27
3.2. Renseignement sur les filiales et participation :	27

3.3. Litige :	27
3.4. Contrats et engagements importants :	28
3.5. Facteurs de risque :	28
3.6. Les atouts :	29

4. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS..... 30

4.1. Principes Comptables retenus :	30
4.1.1. Transactions libellées en devises :	30
4.1.2. Immobilisations corporelles :	30
4.1.3. Investissement en joint-venture :	31
4.1.4. Stocks :	32
4.1.5. Dettes fournisseurs :	32
4.1.6. Capital social :	32
4.1.7. Dividendes :	32
4.1.8. Régime fiscal :	32
4.1.9. Provisions :	32
4.1.10. Trésorerie et équivalent de trésorerie :	33
4.1.11. Emprunts :	33
4.2. Renseignements financiers sur la société :	34
4.2.1. Compte de Résultat :	34
4.2.2. Bilan :	38
4.2.3. Evolution des principaux agrégats financiers :	44
4.2.4. Tableau des affectations de résultats pour chacun des cinq derniers exercices :	45
4.2.5. Tableau des filiales et participations :	46
4.2.6. Tableau des emplois et des ressources.....	47

5. ORGANES D'ADMINISTRATION DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE. 48

5.1. Administrateurs et dirigeants :	48
5.1.1. Organes d'administration :	48
5.1.2. Direction :	48
5.1.3. Politique d'information :	48
5.2. Intérêts des dirigeants dans la société :	48
5.3. Contrôle externe de la société :	48
5.3.1. Commissaires aux comptes :	48
5.3.2. Autres auditeurs externes :	49
5.4. Politique «Environnement- Social- Gouvernance » (ESG) :	49

6. EVOLUTION RECENTE, BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES 51

6.1. Evolution récente :	51
6.1.1. Evolution de l'activité au premier semestre 2024 :	51
6.1.2. Les investissements :	53
6.2. But de l'émission :	53
6.2.1. Le marché :	53
6.2.2. Les orientations :	54
6.2.3. Perspectives :	54
6.2.3.1. Evolution de la production et du Chiffre d'Affaires :	57
6.2.3.2. Estimation des charges :	58
6.2.3.3. Estimation des éléments du BFR :	59
6.2.3.4. Les projections financières :	59

7. ATTESTATIONS DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION : 63

7.1. Signature et fonction des personnes qui assument la responsabilité de la notice d'information :	63
7.2. Signature des commissaires aux comptes :	63

INTRODUCTION

Tosyali Iron Steel Industry Algérie SPA, désignée dans le présent document comme « Tosyali Algérie » est une société par actions créée en 2007 par des investisseurs turcs ayant une grande expérience dans le domaine de la sidérurgie. La société est dotée d'un capital social de 50 milliards da.

Depuis le lancement de son activité en juin 2013, Tosyali Algérie est devenue l'un des plus grands producteurs sidérurgiques d'Afrique. Elle a réalisé en Algérie plusieurs investissements de production sidérurgique implantés sur le même site au niveau de la Zone Industrielle de Béthioua (Wilaya d'Oran) formant par leur importance un Pôle Sidérurgique de premier plan sur le Bassin Méditerranéen.

Les investissements réalisés à ce jour par la société, sont constitués d'usines de production de rond à béton, de fil machine et de tube spirale, totalisant une capacité de 4 millions T/an et d'un ensemble d'usines de production intégrée d'aciers plats laminés à chaud d'une capacité de 2,5 millions de tonnes. Le management de la société est assuré par une équipe de cadres algériens et turcs.

Après un lancement réussi des complexes intégrés de production d'aciers longs, Tosyali Algérie qui s'est inscrit dans une stratégie de croissance et de diversification de ses productions, s'est lancée dans la production d'aciers plats notamment les laminés à froid et ce afin de répondre à la demande nationale dans les secteurs de production automobile, électroménager ainsi que de nombreux autres utilisateurs des secteurs du BTP, de la construction navale et d'autres industries manufacturières.

L'entreprise Tosyali Algérie supplée ainsi à l'insuffisance de l'offre de produits sidérurgiques sur le marché national et exporte les excédents sur le marché international.

La politique financière de l'entreprise basée sur le réinvestissement systématique des cashflows dans les projets d'expansion reflète sa vision et son orientation industrielles.

Pour consolider sa position tant sur le marché national qu'international, la société a réalisé des investissements lui permettant d'être compétitive en disposant d'une forte capacité de production et une diversification des produits.

L'accès au marché international a pu se faire grâce, notamment, au développement de l'activité dans un cadre conforme aux exigences internationales en matière de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) lui permettant d'exporter vers tous les pays notamment sur les marchés européens.

La diversification concerne aussi les sources de financement des projets de Tosyali Algérie. Aux fonds propres de la société et de ses actionnaires et à l'endettement bancaire, la société se lance sur le marché financier algérien, afin de compléter les financements nécessaires à la réalisation de ses investissements, notamment le projet des aciers plats.

Le recours au marché financier est le résultat de la conviction du management de la société des avantages que permet ce mode de financement, de la capitalisation des acquis de la société en matière de gouvernance et de rationalité financière ainsi que sa taille croissante qui la place parmi les candidats potentiels pour être reçu favorablement par les investisseurs sur le marché financier.

Le présent document constitue le contrat d'émission obligataire lancée par Tosyali Algérie destinée aux investisseurs professionnels. Il reprend dans son chapitre premier les informations liées à l'opération. Il s'agit de l'émission de 1.500.000 à 2.000.000 d'obligations ordinaires d'une valeur nominale de 10.000 DA chacune à 100% du prix.

La valeur nominale est amortie linéairement sur la durée de vie de l'emprunt qui est de 5 ans. L'émission est destinée exclusivement aux investisseurs institutionnels et investisseurs qualifiés. La Banque Extérieure d'Algérie est Chef de file de l'opération et préside un syndicat de placement composé d'intermédiaires en opérations de bourse agréés.

Après la période de souscription, la société demande la cotation des titres au compartiment obligataire premium de la Bourse d'Alger et les obligations pourront être vendues ou achetées au prix du marché.

Le chapitre 2 détaille les informations sur l'émetteur et ses actionnaires. Le chapitre 3 explique l'activité de l'émetteur et les chiffres d'affaires tirés de ses activités ainsi que les investissements réalisés pour générer ces chiffres et l'ensemble des éléments de la chaîne de valeur qui concourent à l'activité de Tosyali Algérie.

Le déploiement de la chaîne de valeur et sa retranscription financière sont développés dans le chapitre 4 par les reportings comptables et financiers, tels que certifiés par le commissaire aux comptes et approuvés par les actionnaires de la société. Une analyse des soldes importants de ces états ainsi que des explications des variations importantes des soldes sont détaillées dans le même chapitre.

Le chapitre 5 présente les organes de direction, d'administration et de contrôle de la société avec les coordonnées des personnes clé aux activités de l'émetteur ainsi qu'à l'information des investisseurs concernant l'emprunt obligataire objet de la présente notice d'information.

Dans le chapitre 6, on trouve une situation comptable au premier semestre 2024 comparée au même semestre de l'année précédente, reflétant l'évolution des activités de l'émetteur et le degré de réalisation du nouveau projet des aciers plats. Ce dernier est décliné sous forme de projections financières chiffrées montrant la tendance à moyen terme de la structure financière de Tosyali Algérie et sa capacité de remboursement de l'emprunt obligataire.

Le dernier chapitre contient l'attestation du Directeur Général de Tosyali Algérie sur la conformité des informations contenues dans la présente Notice et l'attestation du commissaire aux comptes sur l'exactitude des informations financières exposées.

1. INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION

1.1. Décisions qui sont à l'origine de l'opération :

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue en session extraordinaire en date du 12 avril 2024 a approuvé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas cinquante (50) milliards de dinars, dans un délai ne dépassant pas le 31 décembre 2026 et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et conditions.

La réunion du Conseil d'Administration tenue le 26 avril 2024 a autorisé le lancement d'un emprunt obligataire destiné aux investisseurs professionnels, pour un montant de quinze (15) milliards de dinars pouvant aller jusqu'à vingt (20) milliards de dinars.

Le Directeur Général M. Nasuhi Izzet ULU a été mandaté par le Conseil d'Administration pour effectuer toutes les démarches nécessaires et signer les documents y afférents.

1.2. Nombre, valeur nominale, forme et catégorie des titres :

L'émission porte sur :

- Un montant quinze (15) milliards DA répartis sur un million cinq cent mille (1.500.000) obligations, pouvant aller jusqu'à vingt (20) milliards de DA répartis sur deux millions (2.000.000) obligations, d'une valeur nominale à l'émission de dix-mille (10 000) DA chacune la première année.
- Ces obligations sont remboursables par amortissement annuel constant de la valeur nominale, soit deux mille (2.000) DA par obligation par an à partir de la première année jusqu'à la cinquième année.

Les obligations porteront une valeur nominale de :

- Huit mille (8.000) DA chacune la deuxième année,
- Six mille (6.000) DA chacune la troisième année,
- Quatre mille (4.000) DA la quatrième année,
- Deux mille (2.000) DA chacune la cinquième et dernière année.

Les titres émis sont des obligations ordinaires.

Les obligations sont au porteur et sont dématérialisées.

Les titres sont inscrits en compte auprès des teneurs de comptes conservateurs habilités par la COSOB.

Ils sont admis aux opérations d'Algérie Clearing

1.3. Prix d'émission :

Les obligations sont émises à 100% de la valeur nominale, soit dix-mille (10 000) DA par obligation d'une valeur nominale de dix-mille (10 000) DA.

1.4. Produit brut et estimation du produit net de l'émission :

Le produit brut de l'émission obligatoire est de quinze (15) milliards DA pouvant aller jusqu'à (20) milliards DA.

Le produit net de l'émission est obtenu à partir du produit brut, déduction faite de l'ensemble des charges de l'opération, hors intérêts et commissions, qui sont estimées à cent soixante-huit millions neuf cent mille Dinars Algériens (168 900 000 DA) hors taxes.

Le produit net de l'émission est de quatorze milliards huit cent trente et un millions cent mille Dinars Algériens (14 831 100 000 DA).

Utilisation du produit net de l'émission : le produit net dégagé par l'émission obligatoire servira au financement partiel des investissements complémentaires du nouveau complexe sidérurgique intégré de production des aciers plats d'une capacité annuelle de 2.165.000 Tonnes/an de laminés à chaud dont 1.400.000 Tonnes/an seront transformés en aciers laminés à froid, tôles prépeintes et tôles galvanisées.

1.5. Charges relatives à l'opération :

Le montant des charges relatives à cette émission obligatoire s'élève à cent soixante-neuf millions quatre-cent dix mille Dinars Algériens (168 900 000 DA) hors taxes, et se répartit comme suit :

1.5.1. Redevances réglementaires :

Redevance de la COSOB : 0,075% du montant brut de l'émission avec un maximum de cinq millions de dinars, soit pour cette opération cinq millions de Dinars Algériens (5.000.000 DA).

Rémunération versée à ALGERIE CLEARING Frais d'adhésion annuels, commission de gestion, commission de mouvement, traitement des opérations de mise en paiement des coupons et remboursements du principal, le tout estimé à deux millions dinars algériens (2.000.000 DA) hors taxes, sur toute la durée de vie.

Rémunération versée à la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs : Frais d'admission, d'inscription initiale et les frais annuels de maintien à la cote, le tout estimé à quatre millions quatre cent mille dinars algériens (4.400.000 DA) hors taxes sur toute la durée de vie de l'emprunt.

1.5.2. Rémunération des prestations de services (fixées par les conventions) :

Commission de courtage de la banque Chef de file, Banque Extérieure d'Algérie : 0,15% du montant nominal levé, soit pour un montant de quinze milliards DA, vingt-deux millions cinq cent mille Dinars Algériens (22 500 000 DA) hors taxes.

Commission de placement, 0,25 % du montant nominal levé, soit pour un montant de quinze milliards DA, trente-sept millions cinq cent mille Dinars Algériens (37 500 000 DA) hors taxes.

Honoraires du Conseil Financier, Société Générale Algérie/Banque de Financement et d'Investissement : 0,65% du montant nominal levé, soit pour un montant de quinze milliards DA, quatre-vingt-dix-sept millions cinq cent mille Dinars Algériens (97 500 000 DA) hors taxes.

1.6. Modalités et délais de délivrance des titres :

La date d'inscription en compte au nom des souscripteurs des obligations est fixée au 10 juillet 2025.

1.7. Jouissance des titres :

- Les intérêts commencent à courir à partir du 10 juillet 2025 ;
- Les intérêts sont payables annuellement le 10 juillet de chaque année pendant 5 ans ;
- Lorsque la date de paiement des coupons tombe un jour non ouvré, le paiement aura lieu le premier jour ouvré suivant.

1.8. Date de règlement :

Les obligations sont réglées par les souscripteurs à la souscription. La date d'inscription en compte au nom des souscripteurs des obligations est fixée au 10 juillet 2025.

1.9. Taux d'intérêt et taux de rendement réel pour le souscripteur :

Ces obligations sont émises au taux d'intérêt fixe de 5.65 %

Le taux de rendement réel pour le souscripteur est de 5.65%

Ce taux n'est significatif que si les deux conditions suivantes sont satisfaites :

- Le souscripteur conserve son titre jusqu'à la date de remboursement final de l'obligation.
- Le montant des revenus annuels est réinvesti au taux de rendement réel moyen, et ce jusqu'à la date de remboursement de l'obligation.

1.10. Période de souscription, placement, syndicat de placement et déclaration des résultats :

- Le placement du titre s'effectue par un syndicat de placement constitué par les IOB agréés par la COSOB, et présidé par la Banque Extérieure d'Algérie. Le syndicat de placement est composé des membres suivants : BEA, BNA, CPA, CNEP BANQUE, BADR, BDL, SOCIETE GENERALE ALGERIE, TELL MARKETS et INVEST MARKET.
- L'émission est destinée initialement et exclusivement aux investisseurs professionnels (au sens de l'article 61 du règlement COSOB 23-04 du 25 octobre 2023 relatif au règlement général de la Bourse des valeurs)
- La période de souscription s'étale du Dimanche 22 Juin au Dimanche 06 Juillet 2025
- Les souscriptions se font au prix fixe du pair pour l'ensemble des investisseurs et portent sur un nombre minimum de deux cents (200) obligations soit deux millions (2 000 000) de DA en nominal.
- Le chef de file, la Banque Extérieure d'Algérie, est le centralisateur des situations numériques récapitulatives issues des bulletins des souscriptions collectées par chaque IOB membre du syndicat de placement.
- Dans le cas où le montant des demandes à l'issue de la période de souscription est supérieur au montant de l'émission, les demandes seront réduites proportionnellement au montant offert en respectant la satisfaction du montant minimum de deux millions (2.000.000) DA soit deux cents (200) obligations, par investisseur. Le palier de 200 obligations ne sera pas garanti dans le cas où le nombre total des souscripteurs dépassera le nombre de 10.000 souscripteurs.
- Une allocation par IOB est effectuée par l'IOB chef de file.
- La séance de communication officielle des résultats s'effectuera à J+2 à compter de la fin de la période de souscription, soit le mardi 08 Juillet 2025. L'IOB chef de file communiquera les résultats globaux par IOB membres du syndicat de placement et les IOB membres du syndicat de placement procéderont à l'allocation par client, selon les demandes de leurs clients respectifs et les montants respectifs alloués par le Chef de file

1.11. Investisseurs Professionnels :

Au sens de l'article 61 du règlement COSOB 23-04 du 25 octobre 2023 relatif au règlement général de la Bourse des valeurs et de l'instruction COSOB 24-08 du 07 novembre 2024 relative à l'investisseur qualifié, les investisseurs professionnels sont les investisseurs institutionnels et les investisseurs qualifiés

Investisseur institutionnel : tout investisseur appartenant à l'une des catégories suivantes :

- Les organismes de placement collectif ;
- Les banques et les établissements financiers ;
- Les sociétés et les mutuelles d'assurances ;
- Le fonds national d'investissement (FNI) ;
- Les sociétés de capital investissement ;
- Les caisses de retraite et de sécurité sociale ;

- Tout organisme public autorisé, par la loi ou en vertu de ses statuts, à prendre des participations dans le capital d'autres sociétés ou à effectuer des opérations de placement en valeurs mobilières.

Investisseur qualifié : tout investisseur appartenant à l'une des catégories suivantes :

- Les sociétés de gestion de fonds d'investissement ;
- Les sociétés de gestion d'organismes de placement collectif ;
- Les intermédiaires en opérations de bourse (IOB), constitués sous forme de sociétés commerciales ;
- Les sociétés gestionnaires d'actifs ;
- Les conseillers en investissement participatif ;
- Les actionnaires et dirigeants des sociétés dont les titres sont admis sur le marché des investisseurs professionnels ;
- Les sociétés ou groupe de sociétés disposant d'un total bilan général consolidé qui est égal ou dépasse le seuil minimum de deux cents (200) millions de DA ou de chiffre d'affaires égalant ou dépassant le seuil minimum de quatre cents (400) millions de DA.
- Les actionnaires et dirigeants d'organismes de placement collectif et des sociétés de gestion ainsi que les personnes physiques ou morales chargées de leur gestion ;
- Les personnes physiques détenant un portefeuille de valeurs mobilières et titres assimilés ou de dépôts pour une valeur totale égale ou supérieure au seuil minimum de cinquante (50) millions de DA.
- Toute personne physique ou morale souhaitant être traitée comme investisseur qualifié, sous réserve de déclarer par écrit à son IOB sa capacité de comprendre et d'évaluer les risques encourus, et de réussir au test de connaissances et d'adéquation de l'investissement, mis en place par son IOB.

1.12. Durée totale et duration de l'emprunt :

- La durée des obligations est de cinq (05) ans.
- Compte tenu de son mode de remboursement par amortissement constant, la duration des obligations est de moins de trois ans (2,80 ans) avec un taux d'actualisation supposé égal aux taux du coupon.

1.13. Amortissement, remboursement :

- Il s'agit d'obligations à remboursement fractionné.
- Leur mode d'amortissement se fera par imputation de la valeur nominale à raison de deux mille (2.000) DA par an et par obligation.
- Le dernier amortissement correspondra à un remboursement définitif de l'obligation à sa valeur nominale.

Ci-dessous le tableau d'amortissement des obligations :

Désignation	10 juillet 2026	10 juillet 2027	10 juillet 2028	10 juillet 2029	10 juillet 2030
Principal début de période (en KDA)	15 000 000	12 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
Nombre d'obligation en circulations	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Valeur nominale des obligations (DA par obligation)	10 000	8 000	6 000	4 000	2 000
Remboursement Principal en KDA(a)	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Coupon (b)	847 500	678 000	508 500	339 000	169 500
Annuité (a+b)	3 847 500	3 678 000	3 508 500	3 339 000	3 169 500

L'émetteur s'interdit durant toute la durée de vie de l'emprunt de procéder à des remboursements par anticipation.

1.14. Régime fiscal :

Les produits et les plus-values de cession des obligations émises dans la présente opération sont soumis aux dispositions de la réglementation et de la législation fiscale en vigueur en Algérie.

1.15. Garanties :

La présente émission obligataire est un engagement direct de la société Tosyali Algérie. Elle n'est adossée à aucune garantie réelle ou financière.

1.16. Le rang de l'Emprunt :

Les obligations émises en vertu de la présente notice d'information auront le même rang que les dettes non-subordonnées déjà contractées par l'Emetteur.

1.17. Maintien de l'Emprunt dans son rang :

Tosyali Algérie s'engage jusqu'à la mise en remboursement de la totalité de l'emprunt, et sans que cet engagement n'affecte en rien sa liberté, à disposer de la propriété de ses biens, ainsi qu'à ne constituer, au profit d'autres dettes ou d'obligations, aucune hypothèque sur les biens ou sur les droits immobiliers qu'elle peut ou pourra posséder, ni aucun nantissement de fonds de commerce, sans en faire bénéficier en « Pari-Passu » les obligations émises en vertu des présentes.

1.18. Masse des obligataires :

Les porteurs d'obligations de cette émission sont réunis de droit dans une masse obligataire conformément à la législation en vigueur.

La Banque Extérieure d'Algérie assurera le rôle de mandataire provisoire de la masse des obligataires, en attendant la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires et la désignation par celle-ci de son mandataire.

Il convient de rappeler que la législation en vigueur prévoit que, « sauf restriction décidée par l'Assemblée Générale des obligataires, les mandataires ont le pouvoir d'accomplir au nom du groupement tous les actes de gestion pour la défense des intérêts communs des obligataires ».

La première Assemblée Générale de la masse des obligataires se tiendra au plus tard soixante (60) jours suivant la date d'émission des titres.

1.19. Négociation des titres :

Les obligations de cet emprunt seront négociées sur le marché premium des titres de créance. Ces titres feront l'objet d'une demande d'admission au marché premium des obligations dans un délai ne dépassant pas j+7 à compter de la date de règlement/livraison.

La date de la première cotation ainsi que le cours de référence et autres caractéristiques seront communiquées dans le Bulletin Officiel de la Cote qui sera émis par la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV).

1.20. Liste des établissements chargés du service financier de l'emprunt :

L'administration des titres en circulation, à savoir le paiement des intérêts et le remboursement du capital, est assurée par Algérie Clearing via la Banque Extérieure d'Algérie

1.21. But de l'émission :

Cette émission obligataire a pour but le financement partiel des investissements relatifs au complexe sidérurgique intégré de production des aciers-plats d'une capacité annuelle de 2.165.000 Tonnes/an de laminés à chaud dont 1.400.000 Tonnes/an seront transformés en aciers laminés à froid, tôles galvanisées et tôles prépeintes.

Le financement de cet investissement est assuré par un apport propre de Tosyali Algérie à hauteur de 33% et des concours d'une syndication bancaires à hauteur de 63%.

Le reliquat de 04% serait financé par l'émission obligataire objet de la présente demande de visa.

1.22. Obligations de l'émetteur :**1.22.1. Dividendes, rachats d'actions et versements assimilés aux actionnaires et dirigeants :**

L'émetteur s'engage à ne pas distribuer de dividendes, à ne pas procéder à des rachats d'actions ou toute autre forme de paiement aux actionnaires ou aux dirigeants qui auraient pour effet de mettre l'émetteur en situation de ne pas pouvoir respecter ses engagements envers les obligataires, notamment les engagements relatifs aux paiements des coupons et au remboursement du principal.

1.22.2. Information à transmettre au mandataire de la masse des obligataires :

L'émetteur s'engage, tel que prévu par la législation en vigueur, à transmettre ses documents sociaux aux représentants de la masse des obligataires dans les mêmes conditions que les actionnaires.

Conformément à l'article 715 bis 91 du Code du commerce (Décret législatif 93-08 du 25 avril 1993) : « Les obligataires ainsi que les représentants de la masse ne peuvent s'immiscer dans la gestion des affaires de la société. Cependant, les représentants de la masse des obligataires ont accès aux Assemblées Générales des actionnaires avec voix consultative. Ils ont droit d'obtenir communication des documents sociaux dans les mêmes conditions que les actionnaires. »

1.22.3. Changement de contrôle :

Les actionnaires actuels de spa Tosyali Algérie s'engagent à continuer à détenir plus de 50% de l'actionnariat de la société

1.22.4. Changement d'activité, fusions-acquisitions :

L'Émetteur s'engage à ne pas procéder à :

- (i) La dissolution ou liquidation amiable de l'Émetteur ou ;
- (ii) La fusion, scission, cessation totale ou partielle de son activité, notamment à la suite d'une cession d'actifs ou d'une titrisation quelconque, affectant de manière significative sa capacité à répondre à ses engagements financiers.

2. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

2.1. Renseignements à Caractère Général :

2.1.1. Dénomination sociale de l'émetteur :

L'émetteur a pour dénomination sociale « SPA Tosyali Iron Steel Industry Algérie », en abrégé « Tosyali Algérie »

2.1.2. Forme juridique :

L'émetteur est organisé en la forme d'une Société par actions à Conseil d'Administration

2.1.3. Date de constitution et d'expiration de la société :

La société est constituée le 02 octobre 2007 pour une durée de vie de 99 ans, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

2.1.4. Objet social :

Conformément à ses statuts, Tosyali Algérie a pour objet :

- Fabrication d'aciers courants
- Laminage à chaud des aciers courants
- Fabrication des aciers fins et spéciaux (A.F.S)
- Laminage et fabrication de produits A.F.S.
- Transformation des aciers fins et spéciaux (A.F.S)
- Laminage et profilage à froid de l'acier courant, tréfilage, étirage et autres transformations de l'acier courant
- Fabrication de tubes d'acier
- Métallurgie de l'aluminium
- Première transformation des métaux non ferreux et fabrication de demi-produits en métaux non ferreux
- Production de Ferro-alliages
- Métallurgie des métaux entrant dans les ferro-alliages et métaux connexes
- Métallurgie et affinage des métaux communs et leurs alliages
- Affinage des métaux précieux
- Fabrication de fonte
- Grosse forge et gros emboutissage
- Fonderie
- Chaudronnerie
- Robinetterie
- Construction métallique (fabrication d'éléments et pose associées ou fabrication seule)
- Production et travaux d'usinage (sur plan)
- Extraction et préparation de la pierre à chaux
- Fabrication de gaz comprimé ou liquéfié (non compris GPL + GNL)

2.1.5. Adresse du siège social :

Le siège social de Tosyali Algérie est sis au Pôle économique plateau du Gourirat, Commune de Bethioua, Wilaya d'Oran

2.1.6. Date et lieu du dépôt des statuts :

Les statuts constitutifs de Tosyali Algérie ont été établis par devant Maître Boualem BOUDRAA, notaire à Oran, en date du 28 Aout 2007.

2.1.7. Modifications des statuts :

- **22 mars 2011** (par devant Maître Farida BELGHERBI, notaire à Hydra, Alger) :
Augmentation du capital social par des apports en numéraire, le faisant passer de 1.000.000 DA à 50.000.000 DA et majoration de la valeur nominale des actions de Tosyali Algérie pour passer de 1.000 DA à 50.000 DA
- **04 avril 2011** (par devant Maître Farida BELGHARBI, notaire à Hydra, Alger) :
Transfert du siège social de « 13, Rue de l'Industrie, 2^{ème} étage, Oran » à « Haï Khemissti, POS 22-3, Boulevard Millenium, Bt D, 7^{ème} étage, Oran »
- **16 aout 2013** (par devant Maître Farida BELGHARBI, notaire à Hydra, Alger) :
Augmentation du capital social par des apports en numéraire, le faisant passer de 50.000.000 DA à 7.500.000.000 DA et majoration de la valeur nominale des actions de Tosyali Algérie pour passer de 50.000 DA à 7.500.000 DA
- **10 novembre 2016** (par devant Maître Mehdi BENHAZA, notaire à Oran) :
 - Transfert du siège social de « Haï Khemissti, POS 22-3, Boulevard Millenium, Bt D, 7^{ème} étage, Oran » à « Boulevard du Millenium, résidence *Belle du Jour*, Ilot E, Bt B, 4^{ème} étage, Bir El Djir, Oran »
 - Extension de l'objet social
- **08 décembre 2016** (par devant Maître Farida BELGHARBI, notaire à Hydra, Alger) :
Augmentation du capital social par incorporation des réserves et du résultat en instance d'affectation, le faisant passer de 7.500.000.000 DA à 30.000.000.000 DA et majoration de la valeur nominale des actions de Tosyali Algérie pour passer de 7.500.000 DA à 30.000.000 DA
- **27 mars 2017** (par devant Maître Farida BELGHARBI, notaire à Hydra, Alger) :
Augmentation du capital social par incorporation du résultat en instance d'affectation et compensation avec des créances liquides et exigibles, le faisant passer de 30.000.000.000 DA à 50.000.000.000 et majoration de la valeur nominale des actions de Tosyali Algérie pour passer de 30.000.000 DA à 50.000.000 DA
- **19 février 2018** (par devant Maître Mehdi BENHAZA, notaire à Oran) :
Transfert du siège social de « Boulevard du Millenium, résidence Belle du Jour, Ilot E, Bt B, 4^{ème} étage, Bir El Djir, Oran » à « Pole économique, plateau Gourirat, commune Bethioua, Oran » et extension de l'objet social.
- **20 décembre 2020** (par devant Maître Farida BELGHARBI, notaire à Hydra, Alger) :
Transfert d'actions entre actionnaires.
- **05 septembre 2024** (par devant Maître Farida BELGHARBI, notaire à Hydra, Alger) :
Actualisation des dispositions générales des statuts de l'entreprise.

2.1.8. Numéro d'Inscription au registre du Commerce :

Tosyali Algérie est immatriculée au Centre National du Registre du Commerce sous le numéro 07B0109435-31/00.

2.1.9. Lieu de consultation des documents juridiques :

Les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales (ordinaires et extraordinaires), les comptes sociaux, les rapports du conseil d'administration ainsi que les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de Tosyali Algérie.

2.1.10. Date de début de l'activité :

Les activités de Tosyali Algérie rentrant dans son objet social ont effectivement débuté en juillet 2013.

2.1.11. L'exercice sociale :

L'exercice social Tosyali Algérie commence le 1er janvier et prend fin le 31 décembre de chaque année.

2.1.12. Répartition statutaire des bénéfices (extrait des statuts) :

La répartition des bénéfices aux actionnaires de la société se fait conformément aux dispositions du code de commerce, c'est à dire proportionnellement au nombre d'actions détenues par les actionnaires.

2.1.13. Assemblées Générales :

La tenue, la convocation et les délibérations des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la société se font conformément aux dispositions du Code de Commerce.

2.2. Le Capital :**2.2.1. Composition du capital :**

Depuis le 27 mars 2017, le capital social de Tosyali Algérie est de Cinquante Milliards de Dinars Algériens (50.000.000.000 DA) divisé en Mille (1.000) actions ordinaires d'une valeur nominale de Cinquante Millions de Dinars Algériens (50.000.000 DA) chacune, numérotées de 1 à 1.000, entièrement souscrites et libérées et attribuées avec toutes leurs spécificités de droit de propriété aux actionnaires.

2.2.2. Conditions de modification du capital social :

Selon les articles 08 et 09 des statuts, le capital social de Tosyali Algérie peut être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par la loi, et avec l'accord de l'ensemble des actionnaires, notamment par la création d'actions nouvelles ou l'augmentation de la valeur nominale de chaque action.

2.2.3. Obligations convertibles :

Tosyali Algérie n'a pas procédé à ce jour à l'émission d'obligations convertibles en actions.

2.2.4. Evolution du capital social :

Année	Incorporation des réserves (DA)	Résultat en instance d'affectation (DA)	Compensation créances liquides et exigibles (DA)	Apports des actionnaires (DA)	Augmentation du capital (DA)	Montant successif du capital (DA)	Nombre cumulé d'actions
2011				49.000.000	49.000.000	50.000.000	1.000 action d'une Valeur nominale de 50.000 DA
2013				7.450.000.000	7.450.000.000	7.500.000.000	1.000 action d'une Valeur nominale de 7.500.000 DA
2016	12.534.246.190,71	9.965.753.809,03			22.500.000.000	30.000.000.000	1.000 action d'une Valeur nominale de 30.000.000 DA
2017		19.348.729.218	651.2727.82		20.000.000.000	50.000.000.000	1.000 action d'une Valeur nominale de 50.000.000 DA

2.2.5. Répartition du capital social :

Le capital social de **Tosyali Algérie** est réparti entre les actionnaires de la manière suivante :

Liste des actionnaires	Nombre d'actions détenues	% du Capital Social
FUAT TOSYALI	538	53,8%
MEHMET FATIH TOSYALI	260	26,0%
YAHIA MAHMUT KEFELI	50	5,0%
ALAIDDIN ALPER TOPCUOGLU	50	5,0%
BAHIRE FUSUN TOPCUOGLU	50	5,0%
ALP TOPCUOGLU	50	5,0%
EROL AYHAN TOSYALI	2	0,2%
TOTAL	1.000	100%

FUAT TOSYALI : est le fondateur et président de Tosyali Holding et Tosyali Algérie. Il a également fondé plusieurs sociétés du groupe notamment : Tosyali Metal Trade en 1988, Tosyali Iron and Steel Company en 1993 et Tosyali International Trade en 1996.

En 1998, à la suite de la croissance des marchés nationaux et internationaux dans divers segments de l'acier, Fuat Tosyali a créé Tosyali Holding, dont il est président, afin d'accompagner et d'organiser la croissance des sociétés du groupe. Au cours des 50 années de son mandat, Fuat Tosyali a joué un rôle de premier plan dans la croissance du groupe en ouvrant les portes des marchés mondiaux et des coopérations internationales. Le groupe s'est ainsi étendu par la création de :

- Tosyali Iron Steel Industry Algérie (2007) qui compte parmi les plus importants investissements du groupe.
- Tosçelik Niksic Montenegro (2012),
- Tosyali Tokyo (2012) – en partenariat avec le japonais Tokyo Kohan,
- Tosyali Harsco (2017) - partenariat avec l'américain Harsco,
- Tosyali Sénégal (2019) et Tosyali Angola (2020).

Par ailleurs, Fuat Tosyali est président du conseil d'administration de l'association des producteurs d'acier turcs, président du conseil d'administration de l'association des exportateurs de métaux ferreux et non ferreux de la Méditerranée, membre du conseil exécutif du conseil des relations économiques extérieures (DEIK), assure la présidence du conseil des affaires du Sénégal, membre du conseil du fonds de richesse de la Turquie, membre du

conseil fiscal turc, membre du conseil d'administration du groupe d'entreprises automobiles de la Turquie (TOGG) ainsi que membre de l'assemblée des exportateurs turcs (TiM).

MEHMET FATIH TOSYALI : âgé de 58 ans, Fatih Tosyalı est né en 1966 à Iskenderun en Turquie où il a effectué toutes ses études. Il a débuté sa carrière professionnelle dans l'entreprise familiale de fabrication de poêles à İskenderun. Fatih Tosyalı, participa en 1998, à la création de la première société « TOSYALI » et, depuis, il fut membre du conseil d'administration de toutes les sociétés affiliées au groupe Tosyalı créées en Turquie. En plus de sa réussite professionnelle dans l'industrie sidérurgique, Fatih Tosyalı a contribué au développement social des régions où Tosyalı opère et est connu comme un homme d'affaires philanthrope.

Actuellement, Fatih Tosyalı occupe le poste de membre du conseil d'administration de la Tosyalı Algérie.

ALP TOPÇUOĞLU : est partenaire fondateur et membre du conseil d'administration de Tosyalı Algérie. Né en 1980, il a obtenu son diplôme de la faculté d'économie de l'Université Bilgi d'Istanbul en 2004 et poursuivi ses études en gestion internationale des affaires à l'Université d'Exeter au Royaume-Uni.

Il a commencé sa carrière professionnelle en tant que commerçant à l'exportation en 2004 et a travaillé dans des entreprises industrielles de premier plan en Turquie jusqu'en 2009. Il rejoint Tosyalı Algérie dès sa création et devient un membre de son conseil d'administration et un de ses hommes clés.

Alp Topçuoğlu est également actionnaire et membre du conseil d'administration dans d'autres sociétés du groupe Tosyalı en Espagne, Sénégal, Angola et Libye.

3. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR

3.1. Présentation de Tosyali Algérie :

Tosyali Algérie « Tosyali Algérie » est une société par actions créée en 2007 et est dotée d'un capital social de 50 milliards de dinars, détenue par sept actionnaires (membres de la famille TOSYALI et TOPCUOGLU) de nationalité turque et jouissant d'une longue expérience dans les secteurs de production et commercialisation de produits sidérurgiques¹.

La société Tosyali Algérie active dans la production sidérurgique. Le complexe de production de la société est situé dans le Pôle Economique « Plateau Gourirate » commune de Béthioua (Wilaya d'Oran). La première usine est entrée en production en 2013 et depuis cette date, la société a construit et mis en exploitation 3 autres usines de production d'une capacité totale de quatre (04) millions de tonnes avec une prédominance des aciers dits longs : billettes, rond à béton et fil machine complétée par une usine de production de tuyaux à soudure spirale pour les hydrocarbures et l'hydraulique.

Un nouveau complexe dédié à la production d'aciers plats (laminé à chaud, laminé à froid, galva et prépeint), d'une capacité de production de deux (02) millions tonnes/an est en cours de lancement, ce qui portera à l'horizon 2026, les capacités de production de Tosyali Algérie à six (06) millions de tonnes par an.

3.1.1. Historique :

La construction du pôle sidérurgique de Béthioua a démarré en 2011 et la première usine fut mise en exploitation en 2013.

Il s'agit d'une unité de production de billettes d'aciers et de rond à béton, basée sur la technologie de four à arc électrique, en utilisant la ferraille et les déchets ferreux avec une capacité de 1.2500.000 T/an. Le lancement réussi de cette première usine a confirmé les ambitions de croissance de TOSYALI en Algérie, et la société a entrepris la réalisation de divers investissements aujourd'hui achevés et entièrement opérationnel, notamment :

- Une deuxième usine de laminage de fil machine utilisée dans la fabrication de dizaines de produits tels que treillis métalliques, fils métalliques, clous, vis, etc. d'une capacité de production de 700.000 T/an en juin 2015.
- Une troisième usine de production de billettes d'acier et rond à béton, complètement intégrée, basée sur la technologie Direct Reduced Iron (DRI) et aciérie à arc électrique et utilisant comme matière première le minerai de fer. La capacité de production de cette unité est de 2.300.000 T/an et fut mise en exploitation en décembre 2018
- La même année, en 2018, Une quatrième usine de production de tuyaux à soudure spirale à grand diamètre pour les secteurs des hydrocarbures et l'hydraulique, d'une capacité de 180.000 t/an.

Le renforcement progressif des capacités de production installées ainsi que la parfaite maîtrise de la chaîne de valeur ont permis à Tosyali Algérie d'atteindre un niveau de production écoulée de 2,8 millions de tonnes en 2023 lui permettant de générer un chiffre d'affaires d'un peu plus de 260 milliards DA.

La société a entamé en 2022 la réalisation d'un nouvel investissement de grande importance stratégique et structurant pour l'industrie nationale.

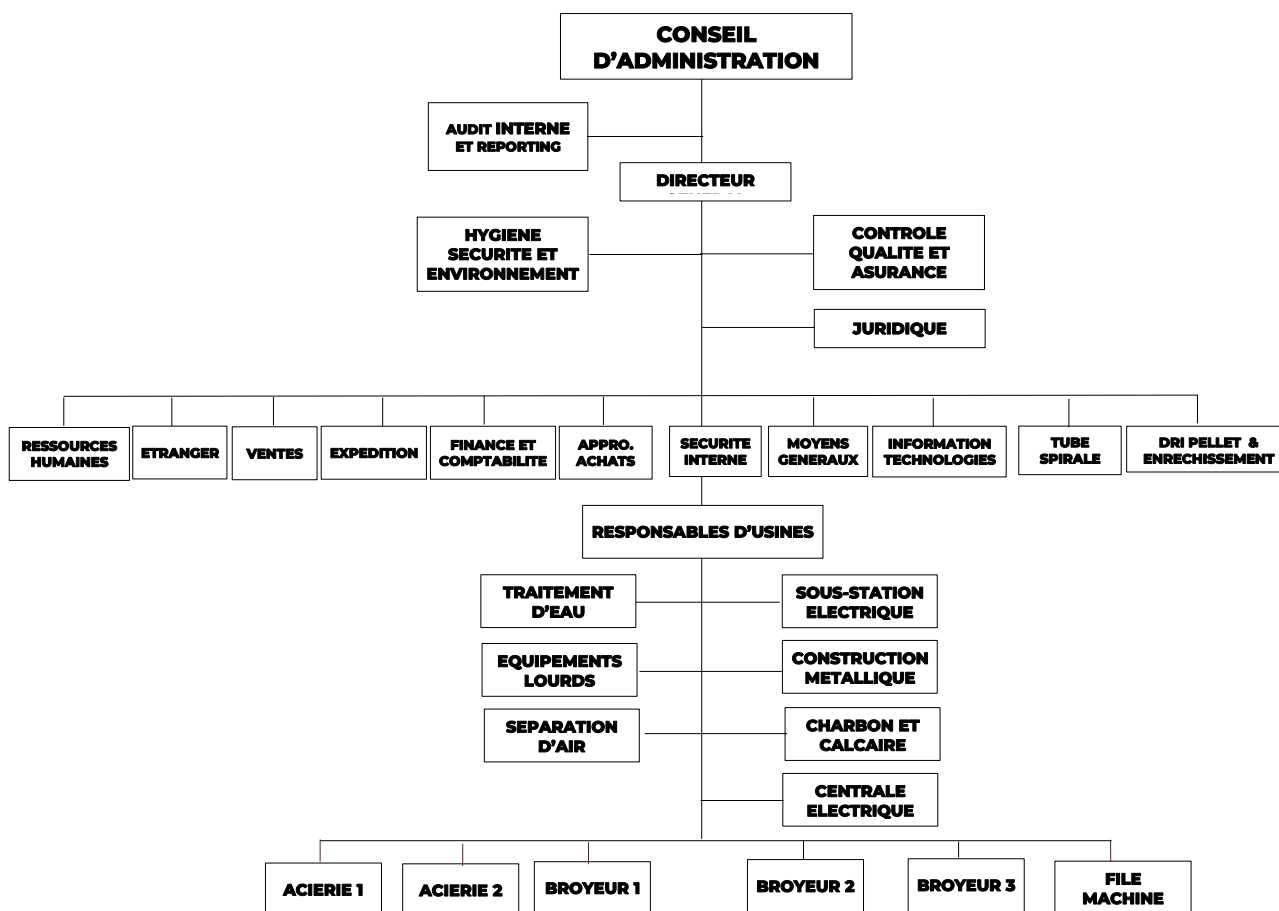
Cet investissement porte sur la réalisation d'un grand complexe de production intégrée d'aciers plats laminés à chaud et d'aciers laminés à froid, galvanisé et prépeint d'une capacité est de 2,1 millions de t/an.

Les sections de production d'aciers liquide et de laminage à chaud sont achevées et opérationnelles depuis le mois de juillet 2024. La construction des sections de production de laminés à froid, galvanisé et prépeint sera achevée au cours du second semestre 2026.

¹ Les TOSYALI possèdent des sociétés dans le secteur sidérurgique depuis 1953.

3.1.2. Organigramme :

L'organigramme de Tosyali Algérie se présente ainsi :



Les sociétés du groupe TOSYALI ne sont pas consolidées et n'ont pas de liens capitalistiques directs. Elles sont néanmoins soumises sous le contrôle du même groupe d'actionnaire ce qui permet aux sociétés du groupe de partager leur savoir-faire et dégager des synergies.

3.1.3. Réglementation :

Les activités de Tosyali Algérie sont régies par les dispositions du code de commerce algérien.

3.1.4. Caractéristiques essentielles de l'activité :

L'activité de Tosyali Algérie consiste en la production d'aciers longs rond à béton, fil machine, billettes et tubes spirale, à partir de :

- Ferraille et pellets : dans l'aciérie initiale de Tosyali Algérie (ci-dessous complexe N°1).
- Minerai de fer : dans le complexe DRI complètement intégré et entré en production en 2018 (ci-dessous complexe N°2).

L'unité est vérifiée par des agences d'inspection tierces par des audits périodiques, selon le cahier des commandes les tuyaux produits peuvent avoir plusieurs utilisations : Les produits fabriqués par Tosyali Algérie sont :

3.1.4.1. Rond à Béton (RAB) :

Le rond à béton ou Re-Bar est utilisé dans la construction afin de renforcer les structures en béton. Il est aussi utilisé pour la réalisation de chaînages et treillis soudé.

Les diamètres de rond à béton varient de 8 à 32mm pour une longueur de 12m.

Tosyali Algérie propose plusieurs qualités de rond à béton dont grade RB 500 (500N/mm² de résistance)



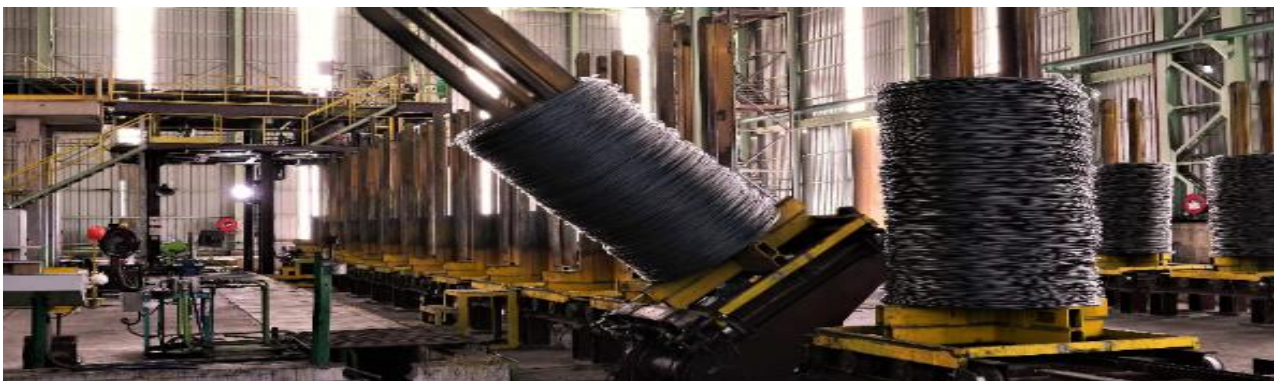
L'évolution de la production du RAB durant les 3 derniers exercices est résumée comme suit :

Intitulé	2021	2022	2023
Capacités installées en Kilo/Tonne	3 275	3 275	3 275
<i>Production vendue à l'export en Kilo/Tonne</i>	<i>511</i>	<i>749</i>	<i>622</i>
<i>Production vendue sur le marché local en en Kilo/Tonne</i>	<i>841</i>	<i>1 107</i>	<i>1 377</i>
Total production vendue en Kilo/Tonne	1 352	1 856	1 999

3.1.4.2. Fil machine :

Le fil machine est obtenu par laminage à chaud de billette. C'est un produit semi-fini utilisé pour la réalisation de tréfilé soudés et une variété très large de produits tels que ressorts, grillages, chaînes et vis.

Le fil machine de Tosyali Algérie est produit dans des diamètres variants de 5.5 à 16 mm sous forme de bobines de 2 tonnes.



L'évolution de la production du fil machine durant les 3 derniers exercices est résumée comme suit :

Intitulé	2021	2022	2023
Capacités installées en Kilo/Tonne	700	700	700
<i>Production vendue à l'export en Kilo/Tonne</i>	<i>217</i>	<i>144</i>	<i>110</i>
<i>Production vendue sur le marché local en en Kilo/Tonne</i>	<i>257</i>	<i>315</i>	<i>350</i>
Total production vendue en Kilo/Tonne	474	459	460

3.1.4.3. Tube spirale :

Les tubes spirale sont produits sous formes « nus » et « revêt » suivant les exigences clients ; et sont utilisés pour le transport de gaz naturel, de pétrole, d'eau et sont également utilisés comme pieux et pilotis portuaires. Le revêtement des tubes est en acier soudé en spirale. La gamme offerte par Tosyali Algérie est large :

- Dimension : les tubes varient d'un diamètre de 16 à 120 pouces, pour une épaisseur de paroi allant de 4 à 26 mm.
- Le revêtement externe peut être réalisé en Polyéthylène à trois couches (3LPE), Polypropylène à trois couches (3LPP), en Polyuréthane (PU), en Epoxy en flocon de verre (GFE), Revêtements époxy ou encore en Epoxy lié par fusion (FBE).
- Doublure intérieure peut être faite en Epoxy Flow Coat (FCE) ou en Epoxy sans solvant (SFE).



L'évolution de la production du tube spirale durant les 3 derniers exercices est résumée comme suit :

Intitulé	2021	2022	2023
Capacités installées en kilo tonne	180	180	180
<i>Production vendue à l'export en Kilo/Tonne</i>	0	9	20
<i>Production vendue sur le marché local en en Kilo/Tonne</i>	0	1	45
Production vendue en en Kilo/Tonne	0	10	65

3.1.4.4. Billettes :

Les billettes sont un semi-produit utilisé pour la production de rond à béton laminé à chaud et fil machine. La gamme de Tosyali Algérie s'étend sur des dimensions allant de 130 mm à 150 mm pour une longueur allant 8 m à 12 m.



Intitulé	2021	2022	2023
<i>Production vendue à l'export en Kilo/Tonne</i>	479	191	295
<i>Production vendue sur le marché local en en Kilo/Tonne</i>	29	2	56
Production vendue en en Kilo/Tonne²	508	193	351

² NB. Nous reprenons dans le tableau supra que la production vendue, la grande partie de la production de billette est consommée en interne pour la production de rond à béton et fil machine.

3.1.5. Débouchés et place sur le marché :

Les capacités actuellement installées en Algérie³ pour la production des aciers sont estimées à 7 millions de tonnes par an, réparties entre :

- Tosyali Algérie qui totalise des capacités de production de 04 millions de tonnes/an soit 57% de la production nationale.
- AQS BELLARA : 02 millions de tonnes/an soit 29% des capacités de production.
- SIDER EL HADJAR : 01 million de tonnes/an 14% des capacités de production.

Ces capacités ne sont pas toutefois opérationnelles à 100% notamment au niveau du complexe de SIDER. En tout état de cause, la production locale en rond à béton et fil machine restent supérieure à la demande nationale.

3.1.6. Principales installations :

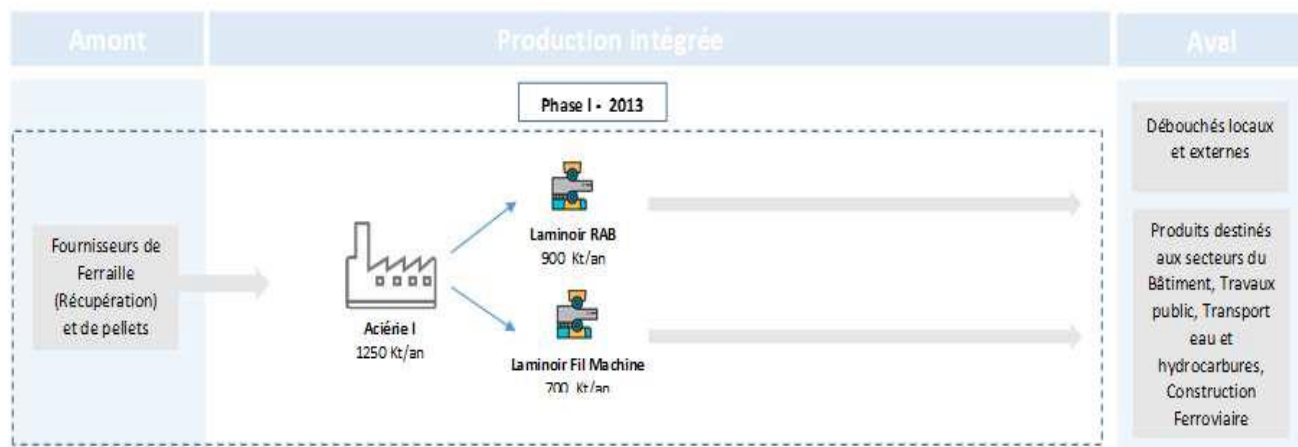
Le complexe sidérurgique de Tosyali Algérie est situé dans la zone économique de Bethioua dans la wilaya d'Oran. Il s'étend sur une superficie de plus de 334 hectares, composés de plusieurs lots de terrains mitoyens exploités en toute propriété et dans le cadre de concession :

- Trois (03) lots de terrains totalisant une superficie de 10 Ha exploités en toute propriété :
 - ✓ Terrain de 04 H 07 A 50 Ca, sis à la section 07 ilot N°40, sis à la commune de Bethioua, Oran.
 - ✓ Terrain de 03 H 46 A 85 Ca, sis à la section 07 ilot N°26, au lieu-dit Gourirat « Saint Lou », commune de Bethioua, Oran.
 - ✓ Terrain de 02 H 46 A 87 Ca, sis à la section 07 ilot N° 31, au lieu-dit Gourirat « Saint Lou », commune de Bethioua, Oran.
- Quatre (04) lots de terrains d'une superficie globale de plus de 324 Ha exploités dans le cadre de concession :
 - ✓ Un terrain d'une superficie de 173 H sur lequel sera bâti une partie de l'unité destinée à la production d'aciers plats.
 - ✓ Un terrain d'une superficie totale de 26 ha abritant le projet initial d'usine d'aciérie et de laminoir
 - ✓ Deux lots de terrain supplémentaires d'une superficie totale de 15 ha pour la réalisation du projet de fil machine
 - ✓ Un terrain de 110 ha sur lequel est implanté le complexe intégré avec la technologie DRI pour la production de rond à béton

3.1.6.1. Les complexes :

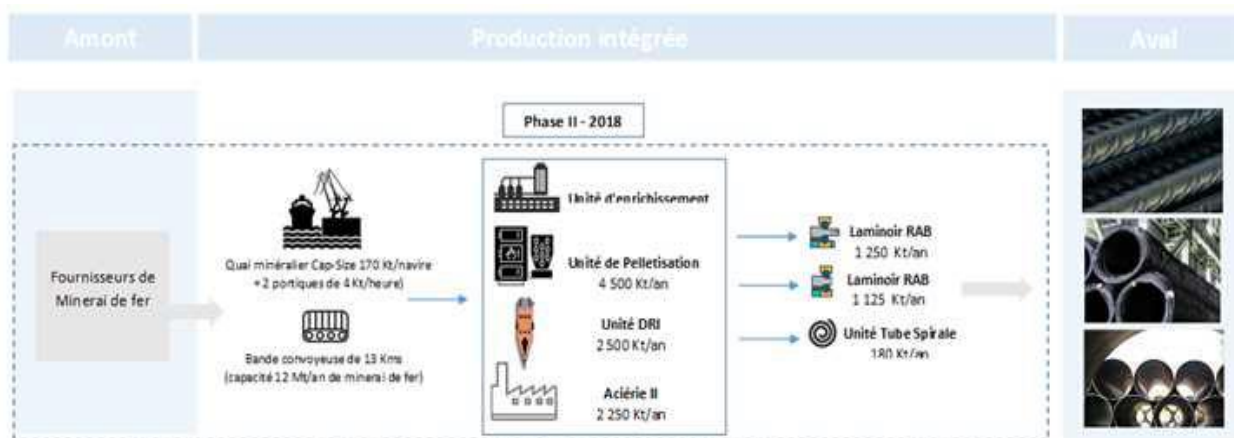
- **Complexe 1** : le premier complexe entré en production, produit du rond à béton et fil machine à partir de ferraille. Il est composé de :
 - Une aciérie d'une capacité de 1 250 KT/an.
 - Un laminoir de rond à béton d'une capacité de 900 KT/an.
 - Un laminoir fil machine d'une capacité de 700 KT/an.

³ Source : ministère de l'Industrie et de la production Pharmaceutique



- **Complexe N°2** : entré en exploitation en 2018, totalement intégré et constitué de :

- Unité d'enrichissement de minerai de fer.
- Unité de pelletisation de 4,5 Mt/an.
- Unité DRI de 2,5 Mt/an utilisant la technologie MIDREX.
- Acierie de 2,25 Mt/an équipée de deux fours.
- Unités auxiliaires.
- Deux laminoirs de rond à béton d'une capacité totale de 2,3 Mt.
- Unité de production de tube spirale d'une capacité de 180 kt/an.



3.1.6.2. Installations annexes :

En plus de ses investissements dans l'outil de production, Tosyali Algérie a investi dans le développement de ses moyens logistiques et installations auxiliaires, notamment :

- Quai minéralier : construit par l'EPE E.P.A (Entreprise Portuaire d'Arzew), sur l'initiative de TOSYALI, Ce quai minéralier, grâce à un tirant d'eau supérieur à 20 mètres, permet d'accueillir des navires de gros tonnages dépassant les 170 000 tonnes (Cap Size).
- Réalisation en partenariat avec l'EPE EP Arzew des installations de déchargement de navires et de transfert du minerai de fer du port à l'usine, constitué de 2 portiques et d'un convoyeur d'une distance de 13 km avec une capacité de 96 000 t/j permettant le déchargement d'un navire de 200.000 t en 3 jours maximum au lieu d'une semaine à 10 jours auparavant pour un navire de seulement 40.000 tonnes.
- Une sous station électrique : La sous-station de 400kv de Tosyali est alimentée par deux lignes de transmission de 400kv provenant du GRTE de Hassi Ameur (à 25km) et Mactaa (à 10km).

- Trois unités de Séparation d'air : ils permettent de séparer les principaux composants (l'azote, l'oxygène et l'argon) de l'air, grâce à la technologie de distillation cryogénique. Ces trois unités alimentent tout le complexe de Tosyali Algérie et cumulent les capacités de production suivantes :
 - ✓ Oxygène gazeux : 26500 Nm³ / h
 - ✓ Azote gazeux : 36900 Nm³ / h
 - ✓ Oxygène liquide : 1040 Lt / h
 - ✓ Azote liquide : 1639 Lt / h
 - ✓ Argon liquide : 851 Lt / h

3.1.7. Personnel :

La ressource humaine est considérée comme un des leviers de croissance de Tosyali Algérie et une partie intégrante de sa stratégie ESG. Aussi, Tosyali Algérie a développé une politique d'Emploi & de Gestion des Ressources Humaines se déclinant en axes fondamentaux :

- **Politique d'Emploi** : basée sur l'attractivité des talents & compétences Jeunes, et qui veille à assurer une employabilité aux collaborateurs de Tosyali Algérie. Cette politique se traduit notamment par l'amélioration des facteurs d'attraction des compétences (rémunération, conditions de travail, sécurité d'emploi, etc), le développement professionnel des effectifs par la formation continue, l'encadrement & le coaching des collaborateurs pour assurer des meilleures perspectives de carrière ; et une Gestion des Carrières équitable permettant à tous le personnel un développement professionnel correspondant au développement de la société.
- **Politique de Rémunération & Avantages Sociaux** : axée sur le respect des obligations légales en matière de rémunération et déclarations et veillant notamment à assurer une rémunération équitable (à travail égal salaire égal), d'Adhérer le personnel à une meilleure Assurance Mutuelle complémentaire et d'assurer une meilleure Gestion des Œuvres Sociales avec une diversification équitable des activités et avantages sociaux (comme les prêts sociaux à zéro Intérêts, vacances pour familles des travailleurs, support des événements familiaux, organisation d'activité sportives & culturelles.
- **Politique de sécurité & amélioration des conditions de travail, santé & bien-être au travail** : se caractérisant notamment par l'amélioration continue des conditions de travail avec une participation active des salariés via les Commission Paritaires d'Hygiène, Sécurité et Environnement installées aux différents niveaux et différentes unités de la société et veille permanente à la sécurité, la santé et le bien-être du personnel au travail. Pour ce faire, Tosyali Algérie, s'est doté d'une Direction d'Hygiène, Sécurité et Environnement avec une structure de prévention & gestion des risques, d'une structure médicale dotée d'un Centre Autonome de Médecine du Travail et d'une Clinique intégrée pour la gestion de la santé au travail et les Urgences Médicales.

L'évolution des effectifs de Tosyali Algérie sur les trois derniers exercices est donnée comme suit :

Rubrique	2021	2022	2023	Δ 2021-2023
Effectifs	3 516	3 790	4 564	30%
Charges de personnels (KDA)	11 354 888	13 089 588	16 536 502	+ 46%

La répartition par catégories socio-professionnelles de l'exercice 2023 est donnée comme suit :

	Cadre	Maitrise	Exécution
Algériens	112	313	3 401
Expatriés	12	726	0
Total	124	1 039	3 401

3.1.8. Investissements :

Les principaux investissements que réalise Tosyali Algérie depuis 2022 portent sur la construction d'un grand complexe de production d'aciers plats.

Ce complexe qui est en cours de réalisation est implantée sur une assiette foncière d'une superficie totale de 187 hectares (située au pôle économique Bethioua, plateau Gouriate, W/Oran) mitoyenne au terrain abritant les unités actuellement opérationnelles de production d'aciers longs ; composée de deux lots de terrain.

- Un 1^{er} lot d'une superficie de 173 hectares, concédé par la Wilaya d'Oran pour une durée de 33 ans renouvelable.
- Un 2^{ème} lot d'une superficie de 14 hectares appartenant en pleine propriété à Tosyali Algérie.

Le réalisé sur ces investissements au cours des deux dernières années est estimé à 230,80 milliards dinars, dont :

- 33,267 milliards dinars sur la construction (travaux de génie civil, construction et bâtiment ; aménagement terrain, raccord électricité gaz et eau, sous station électrique)
- 197,535 milliards dinars sur le volet équipements (y compris les avances décaissées aux fournisseurs dans le cadre de contrats fermes repris dans le point « 3.4 contrats et engagements important ».

3.1.9. Approvisionnements :

Les principaux inputs dans le process de production de Tosyali Algérie sont les minerais de fer et la ferraille.

Le minerai de fer est pour l'heure est entièrement importé de divers pays, essentiellement de la Mauritanie.

Les approvisionnements en ferraille sont réalisés sur le marché local auprès des sociétés de récupération de ferraille et déchets ferreux notamment l'Entreprise Nationale de Récupération (ENR SPA) ;

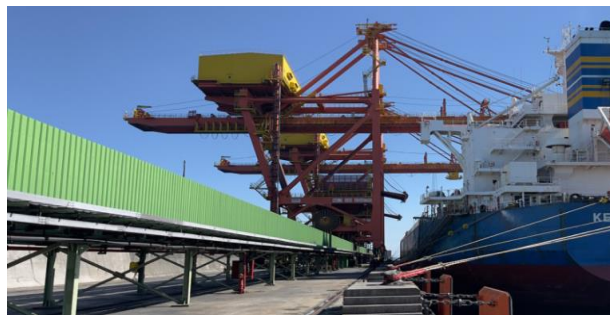
Dans le moyen terme, la société s'approvisionnera partiellement en minerai de fer à partir du gisement de Gara Djebilet auprès de l'Entreprise National de Fer et de l'Acier « FERAAL SPA ».

3.2. Renseignement sur les filiales et participation :

Tosyali Algérie possède une participation au capital de la la SPA BETHIOUA PORT MINERALIER – BPM d'un montant de 2.450.000.000 da représentant 49% des parts. Le reste du capital social soit 51% est détenu par l'Entreprise Portuaire d'Arzew.

La SPA BPM est une Joint-Venture au capital social de 5 000 000 000 da, créée en 2016 en partenariat avec l'Entreprise Portuaire d'Arzew.

La SPA BPM a pour activité le déchargement des navires minéraliers de gros tonnage et le transport des minerais de fer, sur une distance de 13 km, jusqu'aux unités de Tosyali Algérie, avec une capacité théorique de déchargement (via deux portiques) et de transport (via bande convoyeuse) de 4 000 tonnes/ heure.



L'achèvement et la mise en exploitation de cet investissement a été réalisé en juin 2021.

3.3. Litige :

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

3.4. Contrats et engagements importants :

Les engagements les plus importants de Tosyali Algérie concernent principalement la construction du nouveau complexe d'aciers plats.

Le montant global des contrats de réalisation du complexe s'élève à 342 milliards da comprenant :

- Le génie civil du projet.
- La fourniture et le montage des unités suivantes :
 - ✓ Unité d'enrichissement de minerai de fer.
 - ✓ Unité de pelletisation.
 - ✓ Unité DRI.
 - ✓ Unité aciérie.
 - ✓ Unité laminoir à chaud.
 - ✓ Unité de laminoir à froid.
 - ✓ Unité de galvanisation.
 - ✓ Unité de peinture.

Le taux d'avancement a atteint 77 % représentant un montant de 264 milliards da. Les contrats exécutés concernent ;

- Le génie civil du projet à 90% ;
- La fourniture et le montage de cinq (05) unités (les unités d'enrichissement de minerai de fer, de pelletisation, DRI, aciérie et l'Unité laminoir à chaud).

Les contrats restant à réaliser pour un montant total de 78 milliards da concernent la construction des sections du groupe de laminage à froid, à savoir l'unité de laminoir à froid, l'unité de galvanisation, et l'unité de peinture.

La construction de ce projet est confiée à une grande entreprise chinoise de renommée mondiale dans le domaine de l'industrie sidérurgique : SINOSTEEL.

Les équipements et la technologie du complexe sont acquis auprès de différents fournisseurs des pays européens et chinois et principalement américains pour ce qui concerne la partie de haute technologie constituée du DRI.

Le reste des contrats fournisseurs concernent :

- Contrats long terme : les contrats de sécurisation des importations de minerai de fer, les contrats de raccordements au réseau électrique, gaz et eau, ainsi que contrats de prestations de la société BPM SPA pour le déchargement des navires et transfert des minerais.
- Contrats court terme concernent les importations de fournitures consommables tels que les électrodes, les ferro-alliages, les réfractaires et les pièces de rechange, ...

Autres les contrats fournisseurs, les plus importants contrats engageants l'entreprise à long terme sont les conventions de crédits.

- Une convention de crédit pour 109 milliards DA contracté avec la BEA et ayant partiellement financé l'extension réalisé en 2018 sur le projet de financement de production d'aciers longs. Ce crédit a été amorti à hauteur de 57 milliards dinars et la dernière échéance est attendue en 2027.
- Trois crédits consortiaux d'un montant total de 233,7 milliards da, avec la BEA en chef de file, ont été accordés dans le cadre de la réalisation de la nouvelle unité de production d'aciers plats. Ces engagements sont matérialisés par une convention et deux avenants :
 - ✓ Convention de crédit d'investissement consortial¹ à long terme d'un montant de 157,865 milliards DA pour le financement d'un complexe sidérurgique intégré de production d'aciers plats d'une capacité de 2,1 millions de tonnes par an ;
 - ✓ Avenant n°1 à la convention de crédit consortial d'un montant de 23,957 milliards DA ;
 - ✓ Avenant n°2 à la convention de crédit consortial d'un montant de 51,896 milliards DA.

3.5. Facteurs de risque :

Risques internes à l'entreprise: Comme toute entreprise à caractère industriel et commercial, Tosyali Algérie, porte en elle un certain niveau de risque propre à ses activités de production et de commercialisation qu'elle assure raisonnablement auprès des compagnies d'assurance, lié à la sécurité des installations complexes et de ses

infrastructures proches, y compris les incidences susceptibles d'influer sur ses intérêts dont les pertes de production ou de l'outil lui-même pour cause de grèves ou d'émeutes.

Risque lié à l'environnement concurrentiel : Avec l'ouverture du marché, caractérisé par la fluidification du processus d'investissement et les avantages fiscaux et douaniers accordées dans le cadre de l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI), conjugué à l'arrivée de nouveaux concurrents, Tosyali Algérie sera amenée à faire face au risque de pertes de parts de marché, en déployant un effort considérable et continu, tant en matière d'optimisation de ses coûts, que sur l'amélioration de la qualité de ses produits, car ce sont les deux facteurs indispensables pour la préservation et l'accroissement de ses parts de marché.

Risque de change : Tosyali Algérie fait face comme toutes les entreprises nationales, industrielles et commerciales, au risque d'une évolution défavorable du cours de change entre le moment de la conclusion et de la réalisation de leurs opérations avec l'étranger (contrats d'importation d'équipements ou de matières premières ou d'exportation de produits finis). Tosyali Algérie a la possibilité de se couvrir contre le risque de change en ayant recours aux nouveaux instruments de change à termes offerts par les banques algériennes.

Risque du plan d'affaires : Pour les nouveaux projets, le risque du plan d'affaires en matière de faisabilité, de réalisation et de débouchés a été bien cerné lors de la préparation, les études et la réalisation. De plus, le projet en cours d'aciers plats par DRI-EAF utilise les mêmes procédés, technologies, fournisseurs et ingénierie que le complexe existant d'aciers longs limitant fortement les risques techniques (exécution, technologie et production).

Cette liste de facteurs de risques n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes, dont Tosyali Algérie n'a pas actuellement connaissance ou non significatifs pourraient également avoir une incidence négative sur son marché.

3.6. Les atouts :

Les atouts de Tosyali Algérie pour la maîtrise des risques ci-dessus cités sont :

- Savoir-faire et maîtrise technologie
- Connaissance du marché national et international
- Savoir-faire dans le domaine de l'exportation
- Appui du Groupe
- Outil de production de nouvelle génération performant ;
- Production considérée à faible émission de carbone
- Outil de production pouvant être adaptée à l'utilisation d'hydrogène pour décarboner la production et exporter l'acier dit « vert » avec un grand avantage concurrentiel.

4. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

4.1. Principes Comptables retenus :

Les états financiers de la société Tosyali Algérie, ont été élaborés conformément :

- A la loi N°07-11 du 25/11/2007 portant Système Comptable Financier
- L'ensemble des notes méthodologiques du Conseil National de la Comptabilité du ministère des Finances relatives l'application du Système Comptable Financier

Les opérations sont enregistrées conformément aux dispositions préconisées par le système comptable financier.

Les états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le hors bilan,
- Le compte de résultat,
- Le tableau des flux de trésorerie,
- Le tableau de variation des capitaux propres,
- Les notes annexes.

Les états financiers ont été préparés sur la base des coûts historiques à l'exception de certains actifs financiers qui lorsque cela est applicable, ont été évalués à leur justes valeurs.

Les passifs financiers sont évalués selon le principe du coût amorti.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation de comptes annuels.

La préparation des états financiers implique que la Direction de la Société procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs inscrits au Bilan, les montants des charges et des produits du compte des résultats et les engagements relatifs à la période arrêtée.

4.1.1. Transactions libellées en devises :

La monnaie fonctionnelle utilisée par la société est le Dinar Algérien, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle opère. Les transactions libellées en devises sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction ou de la réévaluation. Les différences de change issues des règlements et de la conversion des actifs et passifs monétaires sont enregistrées dans le compte du résultat de la période concernée à la rubrique Résultats Financiers.

4.1.2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition ou à leur coût de revient moins les amortissements et les pertes de valeur. Le coût d'une immobilisation corporelle comprend le prix d'achat initial, majoré de tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible sont incorporés dans le coût de cet actif.

Les dépenses ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif ou constatées séparément comme actif distinct, uniquement s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif seront générés et si son coût peut être déterminé avec précision. Dans la mesure où ces coûts représentent le remplacement d'un actif existant, toute valeur comptable liée à l'actif remplacé est sortie de son bilan. Les dépenses de maintenances et réparation sont constatées au compte de résultat à mesure qu'elles sont engagées.

À chaque clôture, la Direction apprécie s'il existe un quelconque indice qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la Direction procède à la détermination de la valeur recouvrable de cet actif qui représente le montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La valeur comptable de l'immobilisation est alors ramenée à sa valeur recouvrable et la différence est enregistrée en perte de valeur au compte de résultat de la période courante. Une dépréciation d'actif est comptabilisée au cours de la période précédente, autre que le goodwill, sera reprise, si les estimations utilisées pour établir la valeur recouvrable de l'actif a été modifiées.

Les biens en cours de construction à des fins de production, de fourniture ou d'administration sont comptabilisés au coût d'acquisition, moins toute perte de valeur comptabilisée. Le coût comprend les honoraires et, pour des actifs qualifiés, les coûts d'emprunts capitalisés. Ces biens sont classés dans les catégories appropriées des immobilisations corporelles lorsque leur construction est terminée et lorsqu'ils sont prêts pour leur utilisation prévue. L'amortissements de ces actifs, selon la même méthode que celle utilisée pour d'autres types de biens immobiliers, commence lorsque l'actif est prêt pour son utilisation prévue.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée suivantes :

Catégorie	Durée d'utilité (En nombre d'années)
Aménagement des terrains	20
Constructions, Bâtiments	20
Usines, Installations, Machines	15-20
Autres Equipements et Installations	5
Véhicules motorisés	5
Autres	10

A noter qu'à compter du 01/01/2024, les durées d'amortissement des immobilisations sont fixées conformément à l'arrêté ministériel du 25 février 2024 fixant la durée d'amortissement des immobilisations, appliquée pour la détermination du résultat fiscal.

Ledit arrêté précise notamment que la durée d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, commence à courir à compter de la date de leur inscription à l'actif du bilan sauf pour les immobilisations acquises ou réalisées dans le cadre des dispositifs du soutien de l'investissement. La durée d'amortissement de ces derniers commençant à courir à compter de la date de leur entrée en exploitation.

Les immobilisations totalement amorties, inscrites à l'actif du bilan clos de l'exercice 2023 ne sont pas concernées par les dispositions dudit arrêté

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilités retenues sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les plus- et moins- values de cession, correspondent à la différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable de l'actif, sont constatées au niveau du résultat d'exploitation.

4.1.3. Investissement en joint-venture :

Les investissements en joint-venture sont comptabilisés initialement au coût d'acquisition et sont ajustés par la suite pour reprendre en compte les changements de quote-part de l'investisseur dans l'actif net de l'entité émettrice qui surviennent postérieurement à l'acquisition. Le résultat net de l'investisseur comprend sa quote-

part du résultat net de l'entité émettrice, et les autres éléments du résultat global de l'investisseur comprennent sa quote-part des autres éléments du résultat global de l'entité émettrice.

4.1.4. Stocks :

Les stocks sont évalués au plus bas du coût de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est généralement déterminé selon la méthode des coûts moyens pondérées (CUMP) et inclus les coûts encourus d'acquisition et de transformations/production pour amener les stocks à l'endroit et l'état où il se trouve. Pour les stocks fabriqués et les travaux en cours, le coût comprend une quote-part appropriée de frais généraux fondés sur la capacité normale de production. La valeur nette de la réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué de tous les coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

Les matières premières et produits finis étant des produits non périssables et pouvant être stockés sur une longue période, la méthode CUMP est la plus adaptée afin de valoriser le stock de matières premières et produits finis.

4.1.5. Dettes fournisseurs :

Les dettes fournisseurs ou commerciales sont des passifs à payer au titre de bien ou services qui ont été reçus ou fournis dans le cadre normal de l'activité. Les dettes fournisseurs sont classés au passif courant si l'échéance d'extinction est égale ou inférieure à un an ou au cours du cycle normal des opérations, s'il dépasse un an. Au cas contraire, elles sont classées en passif non courant.

4.1.6. Capital social :

Les actions ordinaires sont classées en capital. Les coûts directement attribuables à l'émission de nouvelles actions sont déduits du produit de l'émission en capitaux propres.

4.1.7. Dividendes :

Les dividendes sont reconnus en tant que dettes et déduits des capitaux propres seulement s'ils ont été décidés avant la date de clôture. Les dividendes sont mentionnés dans les notes lorsque ceux-ci ont été proposés avant la clôture ou décidés après la date de clôture mais avant l'autorisation de publication des états financiers.

4.1.8. Régime fiscal :

La charge d'impôt sur le résultat inclut l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible est l'impôt que l'on s'attend à payer sur le résultat imposable de l'exercice en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de présentation de l'information. Un impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable sur les différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable du bilan des actifs ou des passifs. Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés. Les impôts différés sont calculés compte tenu des taux d'impôt adoptés ou en passe de l'être à la date de clôture. Conformément à la convention signée avec l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement « ANDI », désormais remplacée par l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement « AAPI », la société bénéficie d'une exonération de l'impôt sur les bénéfices à compter du démarrage de l'usine jusqu'à juin 2021 pour la partie « rond à béton » et jusqu'à août 2023 pour le fil machine.

4.1.9. Provisions :

Une provision est constituée au bilan si la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et une

estimation fiable du montant de l'obligation peut être faite. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision doit être la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. La valeur actualisée est calculée en utilisant un taux avant impôts reflétant les évaluations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. L'augmentation du montant actualisé résultant de l'écoulement du temps et de l'effet de toute modification du taux d'actualisation est enregistrée en charges financières.

4.1.10. Trésorerie et équivalent de trésorerie :

Trésorerie et équivalent de trésorerie comprennent les dépôts bancaires et les dépôts à vue, ainsi que d'autres placements à court terme (inférieur à 12 mois).

4.1.11. Emprunts :

Les emprunts bancaires sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, diminués des coûts de transactions et d'émission directement attribuables à l'opération. Ils sont ultérieurement évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode de l'intérêt effectif. Tout écart entre la valeur initiale comptable et la valeur de remboursement est constatée en charge financière sur la durée de l'emprunt.

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, lesquels exigent une longue durée de préparation avant d'être utilisés ou vendus, sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce que l'actif soit pratiquement prêt pour son utilisation ou sa vente prévue.

Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

4.2. Renseignements financiers sur la société :

4.2.1. Compte de Résultat :

Les TCR des exercices 2021, 2022, 2023 (bilans fiscaux audités) se présentent ainsi :

TABLEAU DES COMPTES DE RESULTATS (En milliers DA)	2021	2022	2023
Ventes et produits annexes	216 516 155	264 565 827	260 710 734
Variations stocks	(18 361 565)	(2 217 290)	(3 918 887)
Production de l'exercice	198 154 590	262 348 537	256 791 847
Achats consommés	(122 666 443)	(167 582 400)	(177 325 553)
Services extérieurs et autres consommations	(5 142 632)	(6 426 206)	(8 486 587)
Consommation de l'exercice	(127 809 075)	(174 008 606)	(185 812 141)
Valeur ajoutée d'exploitation	70 345 515	88 339 931	70 979 706
Charges personnel	(11 354 888)	(13 089 588)	(16 536 502)
Impôts et taxes	(234 734)	(127 692)	(181 727)
Excédent brut d'exploitation	58 755 893	75 122 651	54 261 476
Produits / charges opérationnels	(341 214)	(1 310 750)	(794 461)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(15 771 684)	(16 048 920)	(16 370 473)
Reprises sur pertes de valeurs et provision			1 266 527
Résultat opérationnel	42 642 995	57 762 981	38 363 069
Produits financiers	896 225	906 221	815 017
Charges financières	(10 379 282)	(8 954 553)	(9 087 519)
Résultat financiers	(9 483 057)	(8 048 332)	(8 272 503)
Résultat avant impôt	33 159 938	49 714 649	30 090 567
Impôt sur les Bénéfices des Sociétés	(1 703 603)	(2 626 664)	(939 058)
Résultat net	31 456 335	47 087 985	29 151 509

Après une croissance appréciable de 22% du CA enregistrée sur 2022, une légère inflexion de 1% est enregistrée sur 2023 essentiellement induite par un effet prix.

En proportion de la production de l'exercice, la valeur ajoutée d'exploitation passe d'un taux de 36% en 2021 à 34% en 2022 puis 28%. En 2023. La fluctuation du taux de valeur ajoutée (VA) est induite par la fluctuation des prix et la baisse de la demande. En valeur absolue, la VA enregistre une hausse de 26% tirée par la croissance d'activité (effet volume) suivi d'une baisse de 20% en 2023 expliquée par la baisse des prix.

Le taux de l'EBE rapporté à la production de l'exercice suit la même tendance baissière, il passe d'une proportion de 30% en 2021 à 21% en 2023 soit une baisse de 9 points.

Le résultat net s'établit à 29 milliards de dinars sur 2023 soit une proportion de 11% du CA ce qui reste appréciable pour ce secteur hautement capitalistique.

Note 1 : Les produitsNote 1-1 : le Chiffre d'affaires

Le CA représente les ventes réalisées sur les produits sidérurgiques. Il est ventilé par produits vendus et par marché (local/export) comme suit :

Rubriques (En millions DA)	2021	2022	2023
CA marché local	111 073	152 655	175 719
CA export	105 443	111 911	84 992
Chiffres d'affaires global	216 516	264 566	260 711
<i>Dont:</i>			
CA RAB	127 331	191 477	178 079
CA FIL MACHINE	48 424	52 575	43 708
CA TUBES	13	2 286	12 091
CA billettes	40 748	18 228	26 833

Le CA global enregistre une hausse de 22% sur 2022 expliquée par la hausse des prix, d'une part, et la hausse des quantités vendues d'autres part.

Sur 2023, le CA connaît une légère baisse (-1,5%) expliquée par la baisse des prix. A contrario, la production vendue (en volume) a enregistré une hausse de 14 % comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

<i>Vente en volume (milliers de tonnes) Produits</i>	2021	2022	2023	Δ2021-2022	Δ2022-2023
<i>Rond à Béton</i>	1 352	1 856	1999	37%	8%
<i>Fil Machine</i>	474	459	460	-3%	0%
<i>Pipes (Tubes Spirales)</i>	0	10	65	N/A	550 %
<i>Billettes</i>	508	193	351	-62%	82%
TOTAL	2 334	2 518	2 875	8%	14%

Cette hausse est essentiellement réalisée sur le marché local (+ 27% entre 2021 et 2022) et tirée par la vente du rond à béton (représentant 72% du CA) dont la demande a augmenté grâce à la reprise des programmes de logements.

Note 1-2 : produits hors exploitation et autres produits opérationnels

Les produits hors exploitation totalisent 1,23 milliards dinars en 2021 composés de :

- Produits financiers (gain de change et dividendes) : 896 millions da.
- Produits de gestion courantes : 338,5 millions da.

Sur 2022 ils passent à 1.13 milliards da dont :

- Gain de change :906 millions da.
- Plus-value sur cession d'immobilisation : 84 millions da.
- Produits exceptionnels et autres produits de gestion courante : 140 millions da.

Ils restent relativement stables sur 2023 et totalisent 1,11 milliards da également composés de produits de gestion courante (300 millions da) et produits financiers (815 millions da).

Note 2 : les charges d'exploitation

Rubriques (En millions DA)	2021	2022	2023
Achats consommés	122 666	167 582	177 325
Services extérieurs et autres consommations	5 143	6 426	8 487
Charges de personnel	11 355	13 089	16 536
Impôts/taxes	235	128	182
Autres charges opérationnelles	680	1 535	1 095
Dotations (amortissement/provision) & pertes	15 771	16 049	16 340
Charges financières	10 379	8 954	9 087
Impôts sur résultat	1 704	2 626	939
Total	167 933	216 391	229 991

Les charges ont enregistré une hausse globale de 37% entre 2021 et 2023, expliquée par la croissance de l'activité et la fluctuation des prix. L'augmentation des charges est décomptée sur plusieurs rubriques dont les plus importantes sont données comme suit :

- Les achats consommés : enregistrant une hausse de 45%.
- Les services extérieurs ont enregistré une hausse de 65%.
- Les frais salariaux : avec une hausse de 46%.
- Les dotations aux amortissements : enregistrant une hausse de 4%.

Ces hausses de charges sont partiellement compensées par une économie de coût sur les rubriques suivantes :

- Charges financières : lesquelles ont connu une baisse de 12%.
- L'impôt sur les sociétés : qui a enregistré une baisse de 45% ;

Note 2-1 : les achats consommés :

Les achats consommés constituent la principale charge d'exploitation. Ils sont passés d'une proportion CA de 57% en 2021 à 70% en 2023.

TABLEAU DES ACHATS CONSOMMES (En millions DA)	2021	2022	2023
S/T consommation matière 1^{ère}	94 657	135 481	139 272
S/T achats consommables	24 752	21 413	24 400
<i>Réfractaires</i>	<i>5 168</i>	<i>7 657</i>	<i>10 151</i>
<i>Electrodes</i>	<i>5 022</i>	<i>5 176</i>	<i>5 154</i>
<i>Ferro-alliage, anthracite, chaux et autres consommable</i>	<i>6 296</i>	<i>289</i>	<i>123</i>
<i>Electricité, gaz et eau</i>	<i>8 266</i>	<i>8 291</i>	<i>8 972</i>
S/T autres fournitures	3 257	10 688	13 652
TOATL ACHATS CONSOMMES	122 666	167 582	177 325

La principale dépense est l'achat de matière première (ferraille, minerais, pellets, et bobines) constituant 79%, 80% et 78% des achats consommés sur 2021, 2022 et 2023 respectivement.

En deuxième position, viennent les réfractaires/ électrodes (6% des achats consommés) ainsi que les consommations énergétiques (électricité et GAZ) et consommation en eau (5%).

Note 2-2 : les services extérieurs :

Les services extérieurs, même s'ils ne constituent que 02% du montant total des charges, ont enregistré une hausse de 65% tirée par la hausse des charges locatives et frais de transport comme indiqué ci-dessous :

Rubriques (en millions DA)	2021	2022	2023
Transports matière premières et produits finis	1 909	2 583	3 199
Locations et redevances locatives	611	1 055	1 042
Honoraires et frais de transit	1 066	853	878
Autres consommations	1 557	1 935	3 668
TOTAL	5 143	6 426	8 487

Note 2-3 : les frais salariaux :

Les frais salariaux correspondent à la rémunération du personnel, les cotisations aux organismes sociaux et mutuelles, les indemnités versées au personnel ainsi qu'aux charges et frais assimilés liés à la ressource humaine. Ils représentent 07% du total des charges de l'activité ordinaire.

Ce poste enregistre une hausse de 46% entre 2021 et 2023 pour un effectif qui passe de 3 516 à 4 564 collaborateurs.

Note 2-4 : frais financiers :

Les frais financiers sont générés par le service de la dette bancaire ainsi que la perte de changes :

Rubrique (en millions DA)	2021	2022	2023
Intérêts des emprunts	9 408	7 796	7 845
Pertes de changes	972	1 158	1 242
TOTAL CHARGE FINANCIERES	10 379	8 954	9 088

En proportion du CA, ils passent d'un ratio de 5% sur 2021 à 3% sur 2022 et 2023, grâce à la baisse des intérêts financiers générés par les emprunts bancaires.

4.2.2. Les Bilans :

Les bilans de Tosyali Algérie sur les exercices 2021, 2022 et 2023, en net, sont donnés comme suit :

Actifs (En milliers DA)	2021	2022	2023
Immobilisations incorporelles	134 891	188 322	135 364
Terrains	553 702	553 702	553 702
Bâtiments	9 254 735	9 348 758	8 794 928
Autres immobilisations corporelles	187 991 267	186 985 016	175 367 600
Immobilisations en cours	25 840 493	93 256 565	266 073 269
Autres participations financières et créances rattachés	2 450 000	2 450 000	2 450 000
Prêts et actifs financiers non courants	747 602	761 302	2 255 441
TOTAL ACTIFS NON -COURANTS	226 972 690	293 543 665	455 630 305
Stocks	60 027 995	66 598 689	65 334 567
Clients	7 203 852	10 944 385	12 025 916
Autres débiteurs	3 108 455	2 445 830	6 754 899
Impôts et assimilés	7 135 202	3 326 688	676 866
Disponibilité	10 704 600	13 178 436	16 205 009
Total actifs courants	88 180 104	96 494 028	100 997 257
TOTAL ACTIF	315 152 794	390 037 693	556 627 563

Passif (en milliers DA)	2021	2022	2023
Capital émis	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Primes et réserves	10 243 696	11 020 772	11 986 843
Report à nouveau	70 858 578	101 537 836	147 659 751
Résultat net	31 456 334	47 087 985	29 151 509
Total capitaux propres	162 558 608	209 646 593	238 798 103
Emprunts et dettes financières	140 967 054	168 461 189	283 870 449
Provisions et produits constatés d'avances	98 846	89 072	57 449
TOTAL DETTESNONCOURANTES	141 065 900	168 550 261	283 927 898
Fournisseurs	5 901 796	5 365 983	21 245 979
Impôts	1 185 447	2 395 150	2 472 325
Autres dettes	4 441 043	4 079 706	10 183 257
Total passifs s courants	11 528 286	11 840 839	33 901 562
TOTAL PASSIF	315 152 794	390 037 693	556 627 563

La taille du bilan a augmenté de 77% durant la période 2021-2023, essentiellement tirée par les éléments du haut du bilan, relatifs à l'investissement en cours dans le projet de production d'aciers plats.

Dans une moindre mesure, les emplois courants enregistrent également une hausse progressive (09% entre 2021 et 2023 soit un peu plus de 07 milliards de dinars sur les postes stocks créances et impôts cumulé) tirée par la croissance de l'activité passée d'un volume produit et vendu de 2,3 millions de tonnes en 2021 à 2,8 millions de tonnes en 2023.

NOTE 3 : Les immobilisationsNote 3-1 : Immobilisations corporelles

Rubrique (brut en millions DA)	2021	2022	2023
Terrain	554	554	554
Bâtiment industriel (<i>y compris voies de transport et d'accès</i>)	10 438	11 076	11 076
Installations techniques, matériel & équipements	246 391	260 435	263 191
Matériels roulants	3 008	3 077	3 264
Matériels de bureau et Informatique	1 358	1 555	1 925
Immobilisations en cours (<i>y compris les avances</i>)	25 840	93 256	266 073
TOTAL	287 589	369 953	546 083

les immobilisations corporelles ont augmenté de 90% en deux ans. En plus de l'extension des capacités de production et le développement des moyens logistiques, les investissements réalisés à partir de 2021 portent essentiellement sur les dépenses engagées dans le cadre de la réalisation d'un nouveau complexe DRI destiné à la production d'aciers plats.

Les variations des immobilisations corporelles sont détaillées en brut par rubriques comme suit :

Rubrique (brut en millions DA)	2021	2022	2023
Bâtiments		637	
Installations techniques et équipements	2 100	14 044	2 757
Matériels roulants et de transport	31	69	187
Mobiliers de bureau & matériels informatiques	186	197	371
Immobilisation en cours (<i>y compris avances sur immobilisations</i>)	11 731	67 416	172 816
TOTAL	14 048	82 363	176 131

Notons également la cession en 2023 de quelques équipements dont la valeur brute s'élevait à 1 425 millions DA et présentaient une valeur nette de 644 millions DA. Cette cession a généré une moins-value de 228 millions DA. La cession comprenait treize (13) camions avec une valeur nette comptable nulle, un véhicule léger amorti à 94% et une sous station électrique amortie à 51%.

Note 3-2 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement aux coûts engagés pour l'acquisition et l'implémentation de l'ERP, avec une durée d'amortissement de 10 ans. Ils représentent moins de 01% du bilan.

Note 3-3 : immobilisations financières

Rubrique (En millions DA)	2021	2022	2023
Titres de participation	2 450	2 450	2 450
Dépôts et cautionnements	748	761	2 255
TOTAL	3 198	3 211	4 705

Les immobilisations financières représentent 01% des actifs immobilisés. En valeur absolue, elles ont augmenté de 47% au cours de la période [2021-2023].

Elles sont composées de :

- Actions composant le capital social, détenues dans la société « BPM-SPA BETHIOUA PORT MINERALIER » totalisant 2,450 milliards da.
- Cautions envers des clients et fournisseurs pour 2,255 milliards da.

NOTE 4 : les Stocks

Les stocks sont composés de produits finis et divers matières premières et consommables. Ils ont été valorisés suivant la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré (CUMP).

Ils constituent respectivement 19%, 17% et 12%, des actifs, sur 2021, 2022 et 2023 ; et sont ainsi ventilés :

Rubrique (En millions DA)	2021	2022	2023
Matières et fournitures	18 850	28 529	32 373
Autres approvisionnements	6 604	6 116	5 822
Produits finis	30 539	28 322	24 403
Stock à l'extérieur (en transit)	4 034	3 631	2 836
Total	60 027	66 598	65 334

Les produits stockés ne sont pas périssables et par conséquent ils n'ont pas été provisionnés.

La rotation des stocks est relativement fluide (03 mois CA en moyenne).

NOTE 5 : Créance et emplois assimilés

Les créances et emplois assimilés représentent 04% (2023) à 07% (2021) des emplois. Ils passent de 17,44 milliards da en 2021 à 19,46 milliards da en 2023, soit une hausse de 11% en 03 ans.

Rubrique (En millions DA)	2021	2022	2023
Clients	7 203	10 944	12 026
Autres débiteurs	3 108	2 446	6 755
Impôts et assimilés	7 236	3 327	677
TOTAL	17 548	16 717	19 458

Note 5-1 : comptes clients :

Le compte client recèle le plus important solde des créances et emplois assimilés (60% en moyenne).

Sur 2022, 95% des créances clients soit 10,41 milliards da sont détenues sur des clients étrangers. Le reliquat est dilué entre une dizaine de sociétés locales dont la plus importante est l'ENAC (l'Entreprise Nationale de Canalisation).

Notons l'existence d'une créance douteuse s'élevant à 16, 95 millions da, détenue sur la société « METAL CONSTRUCTION SPA MCV ». Cette créance n'a pas été provisionnée, néanmoins, rapportée à l'activité de Tosyali Algérie, elle est peu significative.

Note 5-2 : Autres débiteurs, impôts et assimilés :

Essentiellement tiré par les avances fournisseurs représentant 85% de la rubrique en 2023 :

Rubrique (En millions DA)	2021	2022	2023
Charges constatées d'avances	300	682	418
Avances fournisseurs	2 785	1 732	6 307
Avances de tiers	23	32	30
Impôts et assimilés	7 135	3 327	677
TOTAL	10 243	5 773	7 432

Les impôts et assimilés sont majoritairement composés de TVA déductible.

NOTE 6 : Disponibilités

Les disponibilités représentent 03% du bilan 2023 et un solde de 16,20 milliards da, soit une hausse de 23% par rapport à 2022. Elles sont décomposées comme suit :

Disponibilités (En millions DA)	2021	2022	2023
Obligations	5 151	0	500
Chèques à l'encaissement	2 182	4 048	1 515
Solde en banques	2 051	6 363	9 682
Caisse	2	3	4
Accréditifs	1 319	2 764	4 504
Total	10 705	13 178	16 205

NOTE 7 : Les fonds propres :

Passif (En millions DA)	2021	2022	2023
Capital social	50 000	50 000	50 000
Réserves	10 244	11 021	11 987
Résultat net	31 456	47 088	29 152
Report à nouveau	70 858	101 538	147 660
Total fonds propres	162 558	209 647	238 798

Les fonds propres ont plus que doublés (+147%) durant la période [2021-2023] grâce au maintien systématique des résultats bénéficiaires.

Sur 2023, les fonds propres sont composés de réserves à hauteur de 6%, du résultat net de l'exercice (12%), du capital social à hauteur de 21% et du report à nouveau à hauteur de 61%.

Ils couvrent, sur le même exercice, 43% des emplois (courants et immobilisés).

NOTE 8 : dettes financières

Rubrique (En millions DA)	2021	2022	2023
Dettes bancaires moyen et long terme	68 718	97 698	178 213
Dettes bancaires court terme	72 247	70 763	105 657
Total	140 967	168 461	283 870

L'augmentation des immobilisations présentée supra a été partiellement financée par le recours aux emprunts bancaires. Aussi nous enregistrons une augmentation de la dette financière d'investissement (x 2,78) qui est passée d'un solde de 68,72 milliards da en 2021 à 178,21 milliards da en 2023.

Tandis que le solde des crédits bancaires court terme est passé de 72,24 milliards da au 31/12/2021 à 105,66 milliards da au 31/12/2023 soit une hausse de 46% qui s'explique par la hausse des charges d'exploitation engendrée par la croissance d'activité.

La ventilation des dettes bancaires moyen et long terme, par délai d'exigibilité, est donnée comme suit :

Rubrique (En million DA)	ENCOURS	< 1 an	De 01 an à 05 ans	> 5 ans
CLT (1) ⁴	37 863	13 681	24 182	0
CLTS syndiqués (2)	135 350		77 343	58 007
CMT FDR ⁵ (3)	5 000		5 000	
Total	178 213	13 681	106 525	58 007

- (1) Il s'agit du CLT ayant financé partiellement l'extension réalisée en 2018 (voir chapitre 3 point « 3.4 Contrats et engagements importants »). A noter que l'encours réel sur ce CLT au 31/12/2023 est de 51 544 millions DA, la part de moins d'un an (l'amortissement annuel) soit 13 681 millions DA a été reclassée par le commissaire aux comptes en dettes bancaires court terme.
- (2) Il s'agit des encours CLTS accordés par le consortium bancaire dans le cadre de la réalisation du nouveau complexe de production d'aciers plats (voir chapitre 3 point « 3.4 Contrats et engagements importants »). A noter que ces crédits sont encore en période d'utilisation et de différé, leurs tableaux d'amortissement définitifs n'ont pas encore été arrêtés par la banque chef de file. Aussi, les amortissements repris sur le tableau supra ne sont donnés qu'à titre indicatif par rapport au montant décaissé.
- (3) CMT accordé pour le financement partiel du fonds de roulement de la société. Ledit CMT est en période de différé, son amortissement débutera en 2025 et s'étalera sur deux années.

⁴ CLT : Crédit à Long Terme

⁵ CMT FDR : Crédit à Moyen Terme Fond de Roulement

NOTE 9 : Passif courant :

Le passif courant totalise 33,90 milliards da en 2023, contre 11,53 milliards da en 2021. Cette augmentation est essentiellement tirée par les soldes des comptes fournisseurs d'immobilisation.

Passif courant (En millions DA)	2021	2022	2023
Fournisseurs et comptes rattachés	5 902	5 366	21 246
Etat, impôts	1 185	2 395	2 472
Autres dettes	4 441	4 080	10 183
TOTAL	11 528	11 841	33 901

Note 9-1 : dette fournisseurs

Relativement stable sur les exercices 2021 et 2022, la dette fournisseurs augmente en 2023 :

Compte fournisseurs (en millions DA)	2021	2022	2023
Fournisseurs de stocks et services nationaux	3 146	990	968
Fournisseurs de stocks et services étrangers	1 196	1 990	3 807
Fournisseurs d'immobilisation	1 559	2 385	16 470
Total	5 902	5 365	21 245

Cette hausse est essentiellement tirée par la dette enregistrée auprès des fournisseurs d'immobilisation dont le solde au 31/12/2023 de 16,47 milliards da représente 76% du total des dettes fournisseurs.

Note 9-2 : dettes envers l'Etat et organismes sociaux

Les rubriques de la dette enregistrée envers l'Etat et organismes sociaux, ainsi que leur évolution, sont données comme suit :

Rubrique (En millions DA)	2021	2022	2023
IBS	916	1 047	232
Retenues IRG	201	229	286
TVA et autres taxes	185	1 119	1 979
Dettes envers organisme sociaux	270	330	11
Total	1 572	2 725	2 508

Note 9-3 : autres comptes tiers passif

Les autres comptes tiers passif sont composés des comptes courants des associés et les avances clients dont les évolutions sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Rubrique (En millions DA)	2021	2022	2023
Comptes courants des associés et autres dettes	39	36	52
Avances clients	2 451	1 996	8 064
Rémunération du personnel, provision et congés payés	1 681	1 717	2 022
Total	4 171	3 749	10 138

4.2.3. Evolution des principaux agrégats financiers :

4.2.3.1. Structure & Endettement :

INDICATEURS & RATIOS DE STRUCTURE (En millions DA)	2021	2022	2023
Capitaux propres	162 559	209 647	238 799
Dettes long et moyen termes ⁶	68 718	97 698	178 213
Capitaux permanents	231 376	307 434	417 069
Immobilisations	226 225	292 781	453 374
Fonds de roulements	5 151	14 653	-36 305
Besoins en fonds de roulement	66 695	72 237	53 146
Free cash-flow	19 070	57 540	64 613
Capitaux propres /capitaux permanents	70%	68%	57%
Capitaux propres /DLMT	2,37	2,15	1,34
Capitaux propres /total bilan	0,52	0,54	0,43
Gearing : Dettes financières/capitaux propres	0,87	0,80	1,19
Gearing net	0,80	0,74	1,12

Tosyali Algérie présente une structure financière saine marquée par un ratio de solvabilité à +50% [2021 et 2022] et une autonomie financière.

Malgré l'augmentation des capitaux propres de 47% [2021-2023], tirée par les résultats bénéficiaires systématiquement conservés en entreprise, le fonds de roulement ressort négatif sur 2023 et ce en conséquence à la forte hausse des immobilisations (qui double). En considérant la dette fournisseurs immobilisations de 16,4 milliards DA, le déficit en fonds de roulement est réduit à 19,9 milliards da, soit un mois d'activité.

Par ailleurs, la dette financière moyen terme augmente de (158%), tirée par le CLT syndiqué destiné au financement de l'unité de production d'aciers plats et dont l'amortissement débutera à partir de l'exercice prochain ce qui permettra le désendettement progressif de la société.

Tosyali Algérie, conserve néanmoins un rapport capitaux propres/ dettes financière équilibré.

4.2.3.2. Rentabilité et capacité de remboursement

INDICATEURS & RATIOS DE STRUCTURE	2021	2022	2023
Rentabilité commerciale :			
Marge brute /CA	35%	36%	30%
Marge brute/production de l'exercice	38%	36%	31%
Rentabilité économique :			
EBE/CA	27%	28%	21%
Marge nette : Résultat net /CA	15%	18%	11%
MBA/CA	22%	24%	17%
Rentabilité financière :			
Résultat net /capitaux propres	19%	22%	12%
Rentabilité des actifs :			
Résultat net/actifs immobilisés	14%	16%	6%
Capacité de remboursement :			
Service de la dette : EBE/FF	6,20	9,33	6,56
Leverage : endettement financier brut/ EBE	2,40	2,24	5,23
Endettement financier brut/ MBA	2,99	2,67	6,24
Leverage net : endettement financier net/EBE	2,22	2,07	4,93
Endettement financier net/MBA	2,76	2,46	5,88

⁶ À noter que la part de moins d'un an de la dette moyen et long terme est reclassée en bas du bilan

[2022-2021] : Les indicateurs de rentabilité économique sont relativement stables (en proportion du CA) avec une amélioration de 03 points du taux de la marge nette sur 2022 grâce à la rationalisation des frais financiers qui baissent de 14% en valeur absolue et de 02 points en proportion du CA (03% du CA en 2022 vs 05% du CA 2021).

Aussi, la rentabilité dégagée permet une couverture confortable du service de la dette (EBE/FF 2022= 9,33).

Sur 2023, on note une baisse de 38% de la marge nette en valeur absolue, tandis qu'en proportion du CA la marge nette passe d'un ratio de 18% sur 2022 à 11% en 2023. Ce recul est généré par une baisse d'égale proportion de la marge brute (27% en 2023 contre 34% en 2022) conséquence de la baisse des prix comme expliqué supra.

La capacité de remboursement se dégrade sur 2023 au regard des normes financières (norme pour le leverage < 3, norme endettement brut/MBA⁷ < 3) ; mais reste cohérente avec la maturité des concours bancaires (10 ans dont 03 ans de différé pour les CLTs syndiqués alloués à l'unité de production d'aciers plats à l'origine de la hausse de la dette).

De plus, la dette bancaire est générée à 68% par les emprunts moyens et longs termes, encore en période de différé, dont l'objet financé n'est pas encore entré en exploitation.

La moyenne du retour sur capitaux propres est de 17% tandis que le moyenne de productivité des actifs immobilisés est de 12% ce qui est appréciable pour un secteur d'activité fortement capitalistique.

4.2.4. Tableau des affectations de résultats pour chacun des cinq derniers exercices :

Les résultats dégagés durant les exercices [2019 à 2023], ont été affectés par l'Assemblée Générale, conformément à la réglementation en vigueur, comme suit :

U : milliers DA.

Exercice	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat à répartir					
1. Résultat en instance d'affectation	50 120 652	58 689 152	70 858 578	101 537 849	147 659 764
2. Résultat de l'exercice	9 894 552	13 152 123	31 456 334	47 087 985	29 151 509
3. Prélèvement sur réserves	7 934 959	9 260 998	10 243 696	11 020 772	11 986 842
TOTAUX	67 950 163	81 102 273	112 558 608	159 646 606	188 798 115
Affectation					
4. Réserves	9 260 998	10 243 696	11 020 772	11 986 842	11 986 842
5. Dividendes	-	-	-	-	-
6. Résultat en instance d'affectation	58 689 165	70 858 577	101 537 836	147 659 764	176 811 273
TOTAUX	67 950 163	81 102 273	112 558 608	159 646 606	188 798 115

⁷ MBA : Marge Brute d'Autofinancement

4.2.5. Tableau des filiales et participations :

Renseignements Financiers Filiales et Participations	Capital en milliers DA	Réserves et report nouveau avant affectation des résultat	Fraction du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus en milliers DA	Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et aval donnés par la société	Chiffres d'affaires hors taxes de l'exercice écoulés en millier DA	Résultat net du dernier exercice en millier DA	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice en millier DA	Observations
1- Filiales <i>(+50% du capital détenu par la société)</i>	NEANT									
2- Participations <i>(Inférieur ou égal à 50% du capital détenu par la société)</i> BPM-SPA BETHIOUA PORT MINERALIER	5 000 000	25 262	49%	2 450 000	104 968	/	2 359 445	147 207	27 930	BPM-SPA BETHIOUA PORT MINERALIER est une jointe venture créée en partenariat avec l'Entreprise Portuaire d'Arzew en 2016, avec pour mission le déchargement de navires de gros tonnage (150 000 T) et le transfert des minerais de fer jusqu'au site des unités de TOSYALI.

4.2.6. Tableau des emplois et des ressources

Le tableau de financement de Tosyali Algérie sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

EMPLOIS (En millions DA)	2021	2022	2023
Dépenses d'Investissement	14 600	82 601	177 607
Remboursement emprunts longs et moyens terme	13 681	13 681	13 681
Provision	-	10	32
Augmentation FRNG⁸	22 443	9 502	0
TOTAL EMPLOIS	50 723	105 794	191 320
RESSOURCES (En millions DA)	2021	2022	2023
Capacité d'autofinancement	47 130	63 082	45 522
Nouveaux emprunts	3 494	42 660	94 196
Produits de cession	-	52	644
Provision	99	-	-
Diminution FRNG	-	-	50 958
TOTAL RESSOURCES	50 723	105 794	191 320

La variation du fonds de roulement net global est expliquée par l'évolution des données du bas de bilan suivant :

RUBRIQUE (En millions DA)	2020	2021	2022	2023
Stocks	30 134	60 028	66 599	65 334
Clients	2 676	7 204	10 944	12 026
Autres débiteurs	17 253	10 991	6 534	9 687
Actifs circulants	50 063	78 223	84 077	87 047
Fournisseurs	6 501	5 902	5 366	21 246
Autres dettes	4 927	5 626	6 474	12 655
Emprunt court terme	56 324	72 249	70 763	105 657
Passifs circulants	67 752	83 777	82 603	139 558
Trésorerie	398	10 705	13 178	16 205

VARIATION (En millions DA)	2 021-2020	2 022-2021	2 023-2022
Stocks	29 894	6 571	(1 265)
Clients	4 528	3 740	1 082
Autres débiteurs	(6 262)	(4 457)	3 153
Actifs circulants (A)	28 160	5 854	2 970
Fournisseurs	(599)	(536)	15 880
Autres dettes	699	848	6 181
Emprunt court terme	15 924	(1 486)	34 894
Passifs circulants (B)	16 025	(1 174)	56 955
Trésorerie (C)	10 307	2 473	3 027
Variation FRNG (A-B+C)	22 443	9 502	(50 958)

⁸ FRNG : Fonds de Roulement Net Global

5. ORGANES D'ADMINISTRATION DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

5.1. Administrateurs et dirigeants :

5.1.1. Organes d'administration :

Nom & Prénom	Fonction exercée au sein de Tosyali Algérie	Mandat d'administrateur exercé dans d'autres sociétés en Algérie	Principale fonction exercée en dehors de Tosyali Algérie
TOSYALI FUAT	Président du Conseil d'Administration	/	/
TOPCUOGLU ALP	Membre du CA	/	/
TOSYALI MEHMET FATIH	Membre du CA	/	/
TOPCUOGLU ALAIDDIN ALPER	Membre du CA	/	/
KEFELI MAHMUT YAHIA	Membre du CA	/	/

5.1.2. Direction :

Nom & Prénom	Fonction	Date de prise de fonction
NASUHI IZZET ULU	Directeur général	24/10/2023
TAMER BAHTIYAR BICAKLI	Directeur d'Usine	07/03/2023
SIDDIUI MOHAMMAD RAZA	Directeur DRI PELLET & Enrichissement	11/04/2016
SUMEYA CULDUR	Directrice Audit Interne & Reporting	08/05/2019
HABIB ALI	Directeur des Ressources Humaines	18/10/2013
MATILI ABDELILAH	Directeur des Finances & Comptabilité	01/09/2012
AZZI RAMZI	Directeur Commerce Extérieur & Suivi d'investissements	25/09/2011
UFUK YENIOCAK	Directeur Commercial	06/10/2020

5.1.3. Politique d'information :

Des informations sur Tosyali Algérie sont disponibles sur le site web : <https://www.tosyali-algerie.com/>

Pour informer les investisseurs sur son emprunt obligataire, Tosyali Algérie a désigné un chargé de relations investisseurs, dont les coordonnées sont ci-après :

- Responsable : M. Abdelilah MATILI, Directeur Comptabilité et Finance
- Tél. : 00213 560 18 14 42 - 3007
- Fax : 00213 41 79 31 31
- E-mail : matili.abdelilah@tosyalidz.com

5.2. Intérêts des dirigeants dans la société :

Néant

5.3. Contrôle externe de la société :

5.3.1. Commissaires aux comptes :

Le commissaire aux comptes est nommé par l'assemblée générale pour une période de 03 ans.

L'actuel commissaire aux comptes est :

- Nom & prénom : OUNNAR Réda.
- Adresse : 06, Rue Saidi Lakhdar, Bab EL oued -Alger.
- Date du début et validité du mandat : 2023 pour un mandat de 3 ans

5.3.2. Autres auditeurs externes :

Tosyali fait également appel à un auditeur externe :

- AMS AUDIT, audit et advisory.
- Adresse : Tour Algeria Business Center, 4^{ème} étage Mohammadia -Alger-Algérie.
- N°tel : 0661 89 33 58 & 023 67 02 52.

5.4. Politique «Environnement- Social- Gouvernance » (ESG) :

La politique ESG est au cœur de la stratégie de développement de Tosyali Algérie et intervient de bout en bout de la chaîne de valeur avec pour ambition, à terme, de produire de l'acier vert. Aussi, Tosyali Algérie a développé une politique spécifique de durabilité « SUSTP-SUST-001 » s'articulant autour de 06 axes :

➤ Gestion environnementale responsable :

- Respecter toutes les exigences légales en matière d'émissions atmosphériques et de polluants atmosphériques dangereux, y compris les GES, en mettant en place des mesures et des contrôles appropriés.
- Adopter des pratiques visant à préserver et à améliorer la biodiversité dans toutes ses activités, en privilégiant les technologies et les méthodes respectueuses de l'environnement.
- Répondre de manière proactive et transparente à toutes les réclamations environnementales, en prenant des mesures correctives appropriées pour minimiser l'impact de nos activités sur l'environnement.
- Mettre en œuvre des pratiques de gestion des déchets efficaces et durables, en favorisant le recyclage, la réutilisation et la réduction à la source, conformément aux normes et réglementations en vigueur.
- Promouvoir la valorisation des déchets, en investissant dans des technologies et des processus permettant de récupérer et de réutiliser les matériaux de manière efficace et responsable.

➤ Réduction de l'empreinte carbone :

- Mettre en œuvre des initiatives supplémentaires pour réduire l'empreinte carbone, notamment par des investissements dans des technologies plus propres et plus efficaces.
- Adopter des systèmes de gestion de l'énergie ISO 50001 et améliorer l'efficacité énergétique des installations.
- Augmenter l'utilisation de matériaux recyclés et promouvoir la circularité dans la chaîne de valeur.

➤ Engagement envers la santé, la sécurité et le bien-être des employés :

- Garantir un environnement de travail sûr et sain pour tous ses employés, en respectant strictement toutes les lois et réglementations en matière de santé et de sécurité au travail.
- Mettre en place des programmes de formation et de sensibilisation sur les risques professionnels, visant à prévenir les accidents du travail et à promouvoir le bien-être physique et mental de ses employés.
- Assurer des conditions de rémunération équitables et compétitives pour tous ses employés, en garantissant des salaires et des avantages sociaux conformes aux normes du secteur et aux exigences légales.
- Promouvoir l'égalité des chances et lutter contre toute forme de discrimination dans le processus de recrutement et de gestion des ressources humaines, en valorisant la diversité et l'inclusion.

➤ Engagement dans le développement et le soutien des employés :

- Mettre en place des programmes de formation et de développement professionnel plus approfondis pour renforcer l'engagement envers les employés.
- Promouvoir la santé et le bien-être des employés en favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.
- S'opposer au travail des enfants et aux violations des droits de l'homme.

➤ La contribution économique, sociale et communautaire :

- Explorer des opportunités de développement économique durable dans les communautés locales où Tosyali Algérie est présente, en cherchant à créer des emplois et à soutenir la croissance économique locale de manière responsable.

- Etablir des partenariats avec des entreprises sociales, soutenir des projets locaux et promouvoir l'innovation sociale, en contribuant au développement économique et social durable des communautés locales.
- Augmenter l'engagement communautaire en renforçant son engagement envers les communautés locales, en soutenant des initiatives sociales, économiques et environnementales qui bénéficient à la société dans son ensemble, et en favorisant la collaboration et le partenariat avec les parties prenantes locales.

➤ **Pratiques responsables tout au long de la chaîne d'approvisionnement :**

- Favoriser des pratiques responsables en encourageant l'utilisation de matériaux durables, la réduction des déchets et la traçabilité des produits tout au long de la chaîne d'approvisionnement, afin de minimiser l'impact environnemental et de promouvoir la durabilité.
- Favoriser des pratiques commerciales éthiques et collaborer avec les fournisseurs pour améliorer la durabilité de la chaîne d'approvisionnement, en veillant à ce que ses activités commerciales bénéficient.

6. EVOLUTION RECENTE, BUT DE L'EMISSION ET PERSPECTIVES

MISE EN GARDE

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

6.1. Evolution récente :

Les faits marquants ayant caractérisés l'exercice en cours durant ce premier semestre sont :

- L'entrée en exploitation partielle du complexe N°3 de production des aciers plats courant le mois de mai 2024. La production a commencé à partir de pellets importés, en attendant l'achèvement des travaux de construction et mise en marche des unités d'enrichissement et de pelletisation.
- L'octroi par le consortium bancaire d'un accord, en octobre 2024, pour un financement complémentaire de 51,9 milliards da destinés à la couverture partielle de la hausse du coût de projet.

6.1.1. Evolution de l'activité au premier semestre 2024 :

Tosyali Algérie enregistre un CA de 114,91 milliards da au-cours du premier semestre 2024 lui permettant de dégager une marge brute de 18 milliards da et une marge nette de 11 milliards da.

En milliers DA	30.06.2023	30.06.2024
Chiffre d'affaires	129 266 586	114 909 243
Cout des produits vendus	(102 850 791)	(96 855 201)
Marge brute	26 415 795	18 054 042
Charges d'exploitation	(1 062 307)	(762 495)
Résultat opérationnel	25 353 488	17 291 547
Charges financières	(2 960 620)	(5 317 007)
Résultat avant impôt	22 392 868	11 974 540
Impôt sur les bénéfices	(1 020 841)	(543 987)
Résultat de l'exercice	21 372 027	11 430 553

La relative baisse du CA à la mi-2024 comparée à la même période de l'exercice précédent est expliquée essentiellement par un effet prix, le taux de marge brute passant de 20% au 30/06/2023 à 15% au 30/06/2024.

En termes de volume, la production vendue passe de 1,38 millions tonnes au mois de juin 2023 à 1,18 millions tonnes au mois de juin de l'exercice 2024, ventilée par produit comme suit :

Produits	Production vendue en tonne 30.06.2023	Production vendue en tonne 30.06.2024
Billetes	214 317	94 151
Rond à béton	913 209	805 338
Files machine	236 919	204 391
Tubes spirale	17 615	75 327
TOTAL	1 382 060	1 179 207

A noter que cette situation baissière a été inversée durant le deuxième semestre, notamment grâce à l'entrée en production partielle du complexe de production des aciers plats. Tosyali Algérie budgète un CA de clôture de 271 milliards DA pour cet exercice soit une hausse de 4% par rapport à l'exercice 2023.

La marge d'EBE enregistre une baisse de 11% induite par la baisse du taux de marge brute. Tosyali Algérie conserve un taux de marge nette à deux chiffres.

L'évolution des rubriques bilanciellles est donnée comme suit :

ACTIF (En milliers DA)	30.06.2023	30.06.2024
Immobilisations corporelles	362 894 350	501 059 177
Immobilisations incorporelles	167 313	100 520
Immobilisations financières	2 450 000	4 230 005
Autres actifs non courants	1 153 255	2 752 593
Total Actifs Non Courants	366 664 918	508 142 295
Stocks	63 600 311	89 743 009
Créances clients	10 639 109	16 680 043
Autres actifs courants	10 697 703	12 034 241
Trésorerie et équivalent	13 459 596	6 586 958
Total Actifs Courants	98 396 719	125 044 250
TOTAL ACTIF	465 061 637	633 186 545
PASSIF (En milliers DA)	30.06.2023	30.06.2024
Capital social	50 000 000	50 000 000
Report à nouveau et autres réserves	159 646 594	188 798 102
Résultat net de la période	21 372 027	11 430 553
Total Capitaux Propres	231 018 621	250 228 656
Emprunts et dettes financières	133 939 931	192 505 266
Provision et produits différés	59 649	278 129
Total Dettes Non Courantes	133 999 580	192 783 395
Dettes fournisseurs	17 741 808	23 923 985
Autres dettes courantes	8 590 156	6 746 333
Emprunts et dettes financières	73 711 472	159 504 177
Total Dettes Courantes	100 043 436	190 174 495
TOTAL PASSIF	465 061 637	633 186 545

La taille du bilan enregistre une hausse de 36%, essentiellement tirée par l'avancement des travaux de réalisation du nouveau complexe sidérurgique de production d'aciers plats. A noter, que sur la situation intermédiaire 2024, les actifs non courants représentent 80% des emplois.

Dans une moindre mesure, les actifs cycliques contribuent également à la hausse de la taille du bilan avec une augmentation en valeur absolue de +40% pour les stocks et de +54% pour les créances clients. En conséquence, le BFR augmente à 88 milliards da au 30/06/2024 contre 60 milliards da en juin 2023.

L'augmentation du BFR explique la hausse des concours bancaires court-terme qui passent à 159 milliards da.

Les capitaux propres enregistrent une hausse de 8% grâce au maintien des résultats bénéficiaires. Les emprunts et dettes financières augmentent de 43% tirés par les déblocages sur les CLT syndiqués liés au projet aciers plats.

L'endettement de l'entreprise atteindra en 2024 son plus haut niveau tandis que les cash flows liés au projet des aciers plats ne commenceront à être générés -de manière significative- qu'à partir de 2025 et 2026. Par ailleurs, l'amortissement de la dette liée à ce projet commencera également en 2025. Ces éléments expliquent le resserrement des indicateurs financiers de l'entreprise en cette phase charnière. Ces indicateurs s'amélioreront naturellement à partir de 2025 au fil de l'amortissement de la dette et de la montée en cadence du nouveau complexe d'aciers plats.

6.1.2. Les investissements :

Les investissements en cours de Tosyali Algérie portent essentiellement sur le projet de réalisation d'un nouveau complexe de production d'aciers plats entièrement intégré.

Le coût du projet est estimé à 374 milliards, financé à hauteur de 233 milliards da (soit 62%) da par une syndication bancaire.

Les dépenses engagées pour la réalisation du nouveau complexe tirent l'essentiel des immobilisations dont l'évolution est donnée comme suit :

En milliers DA	2021	2022	2023
Immobilisation en cours	25 840 493	93 256 565	266 073 269

6.2. But de l'émission :

6.2.1. Le marché :

Marché local :

La demande sur l'acier a atteint un niveau historique en 2014 de 6,2 millions de tonnes et a varié entre 5,5 et 6 millions de tonnes par an jusqu'à 2020 où la demande a chuté à 5,1 millions de tonnes.

Un redressement est constaté sur 2021 où la demande est montée à 5,3 millions de tonne. Le bureau d'étude Wood MacKenzy prévoit une hausse de la demande de 1,75% par an qui fera passer la demande à 6 millions de tonnes en 2040 et 07 à 08 millions de tonnes par an à l'horizon de 2025.

Sur cette demande de 6 millions de tonnes d'acier, les aciers longs représentent 4 à 4,5 millions de tonnes/ an et les aciers plats varient entre 1 et 1,5 millions par an, ces derniers sont quasiment satisfaits par les importations.

Les consommations des laminés à chaud et laminés à froid ont augmenté de 396 kilo tonnes en 2010 à 965 Kilo tonne en 2019 (+144%), tandis que la consommation des pipes est passée de 711 kilo tonnes en 2010 à 441 Kilo tonne en 2019 (-38%).

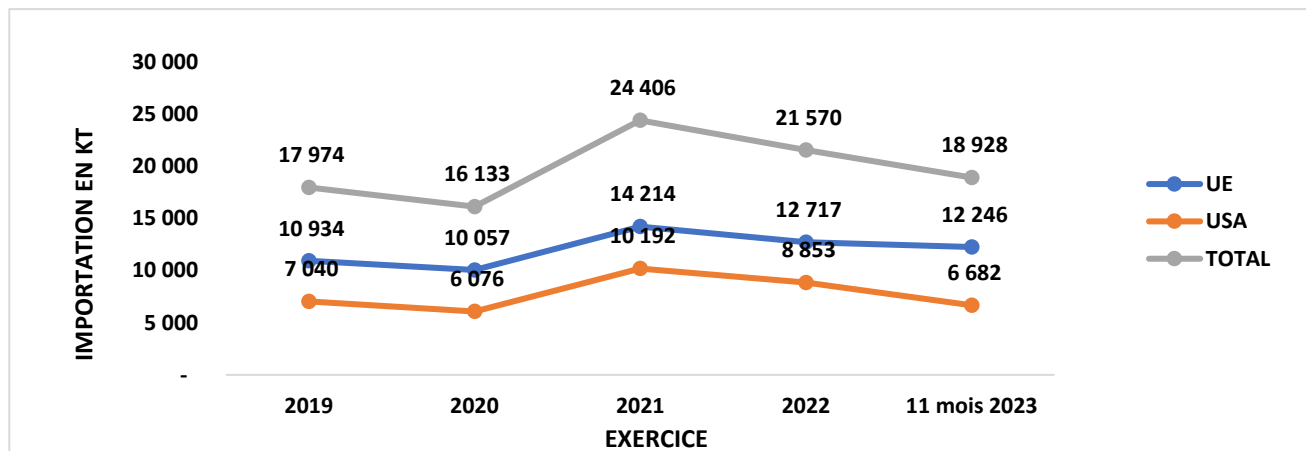
Marché international :

La production mondiale des aciers bruts a été relativement stable (+0,63%) durant les 05 dernières années, culminant à 1,962 milliards/tonne en 2021 et atterrissant à 1,891 milliards/tonnes en 2023.

La chine concentre 54% de la production mondiale et occupe la première place tout au long de la période 2019-2023, avec une production écoulée de 1,019 milliards/tonnes en 2023.

L'Inde occupe la deuxième position avec une production de 140 millions /tonne, soit 7% de la production mondiale, suivi du Japon et des Etats Unis d'Amérique produisant respectivement 87 millions tonnes et 81 millions de tonnes.

Concernant la demande nous reprenons ci-dessous l'évolution des importations en volumes des marchés européens et américains (cibles de Tosyali Algérie qui projette d'exporter 900 kilo tonnes par an) en aciers plats :



Les premiers importateurs sont les pays de l'union européenne qui totalisent 12,246 millions tonnes les 11 premiers mois de l'exercice 2023, réparties comme suit :

- 8,372 millions tonnes en LAC,
- 2,192 millions en laminé à froid,
- 856 milles tonnes en Galvanisé
- 825 milles tonnes en prépeint.

Les importations des USA en acier plats ont fluctué de 6,076 millions tonnes (2020) et 10,192 millions tonnes (2021). Les onze (11 premiers mois) de l'exercice 2023 les importations des USA ont atteint les 6,682 millions tonnes réparties entre les laminés à chaud (3,116 millions tonne, soit 47% de ses importations en acier brut), galvanisé à hauteur de 1,915 millions tonnes (28,6%), laminé à froid pour 1,049 millions tonnes (15,6%) et le prépeints pour 603 millions tonnes.

6.2.2. Les orientations :

Les orientations stratégiques de Tosyali Algérie peuvent être déclinées en trois dimensions :

- Sur le plan économique :

Après un lancement et une intégration réussie sur le marché des aciers longs, Tosyali Algérie s'inscrit dans une stratégie de croissance avec pour objectif d'étendre ses parts de marchés sur le segment des aciers plats lequel est quasi-exclusivement satisfait par les importations.

L'exportation, notamment au marché européen, est planifiée comme relai de croissance.

- Sur le plan financier :

Optimisation financière par le réinvestissement des cashflows industriels dans un contexte favorable marqué par la hausse attendue de la demande (notamment grâce au développement des industries électroménagers et automobile) et la quasi-absence de concurrence locale en ce qui concerne les aciers plats. Le recours à l'emprunt obligataire vise également la diversification des sources de financement.

- Sur le plan Environnement, Social et Gouvernance :

Développement de l'activité dans un cadre conforme aux exigences internationales en matière de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) permettant à Tosyali Algérie d'exporter vers les marchés européens.

6.2.3. Perspectives :

Pour répondre à ces orientations stratégiques, Tosyali Algérie a entrepris à partir de 2022, la réalisation d'un nouveau complexe sidérurgique complètement intégré, destiné à la production d'aciers plats sous quatre (04) formes :

- Les aciers plats laminés à chaud.
- Les aciers plats laminés à froid.
- La tôle galvanisée.
- La tôle laquée et prépeinte.

Il sera localisé sur une parcelle de terrain d'une superficie globale de 186 Ha, mitoyenne des actuelles installations, dont :

- 172 ha concédés par la Wilaya d'Oran pour une durée de 33 ans renouvelable deux fois.
- 14 ha appartenant à la société en pleine propriété avec une valeur s'élevant à 553,7 Mda.

Le processus de production sera basé sur la technologie du DRI « Direct Reduced Iron » que nous résumons dans les étapes ci-dessous :

- L'enrichissement : où le minerai est traité dans l'objectif d'augmenter la teneur en fer à 68% et diminuer la gangue.
- La pelletisation : le minerai de fer enrichi est granulé en boulettes de 8 à 18 mm appelé « pellets » grâce à des procédés chimiques, thermiques et mécaniques. Ces pellets, sont par la suite cuites afin de renforcer leur cohésion et d'éliminer les résidus indésirables avant d'être transféré à l'unité DRI.
- La réduction directe (DRI) : la réduction est un procédé par lequel on obtient du fer pré réduit à partir des pellets et ce grâce à la réduction des oxydes de fer (sans fusion) via un gaz réformé composé de monoxyde de carbone et d'hydrogène.

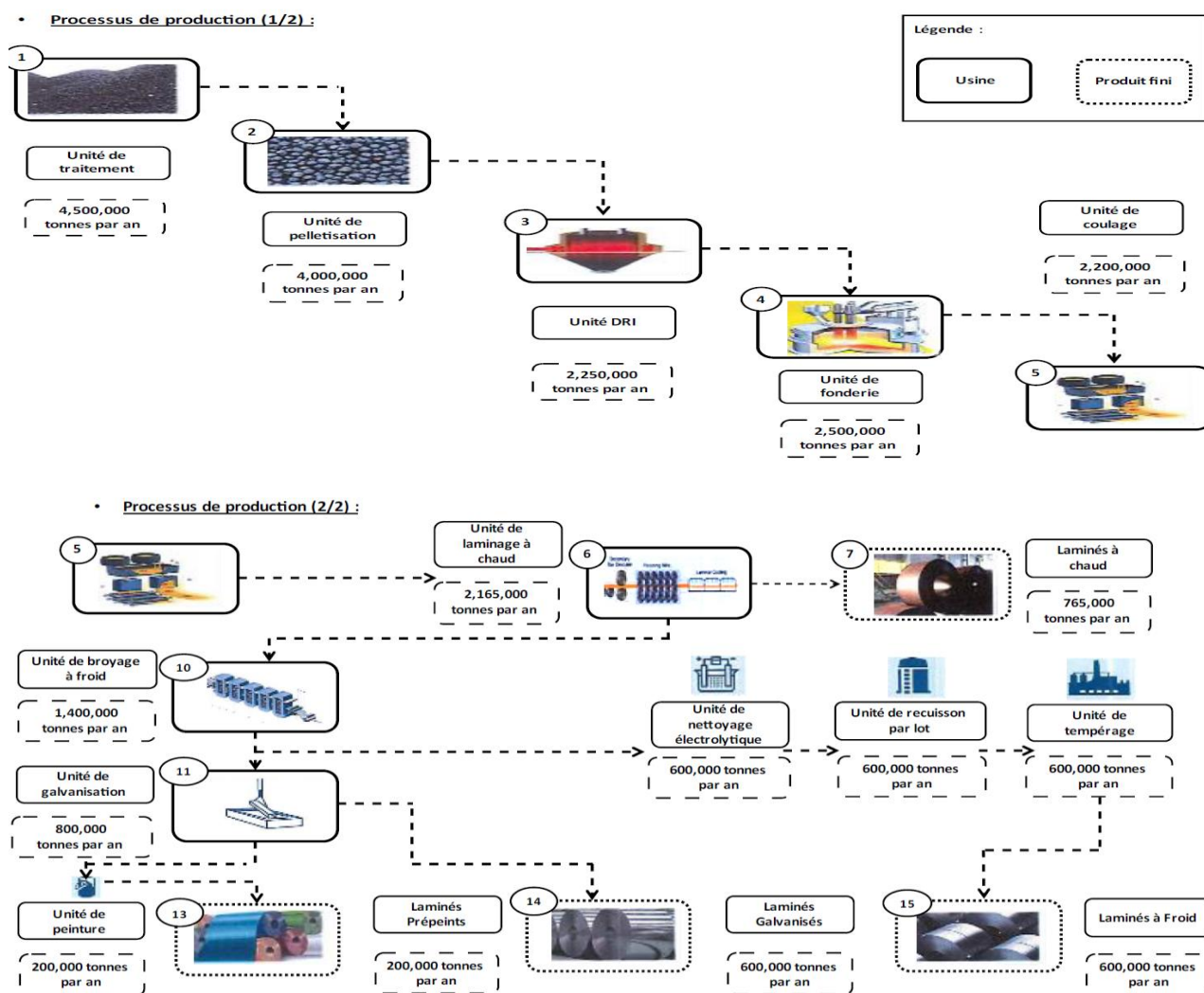
Les pellets et ferrailles sont fusionnées dans le four à arc électrique, grâce à une forte tension électrique, en résulte un acier liquide qui va alimenter la Machine à Coulé Continue (CCM).

Le four à arc électrique est divisé en trois sections (cuve inférieure, cuve supérieure et toit) revêtus intérieurement de matériaux réfractaires, leurs faces externes sont fabriquées en acier. Elles sont refroidies grâce à un système de refroidissement par l'eau. L'unité comprend également un système d'air comprimé ainsi qu'une installation d'aspiration des gaz de process.

- Dans l'unité de coulage, l'acier liquide est coulé dans une lingotière sans fond puis extrait et refroidi sous forme solide appelées slab.
- Ces slabs sont transmises aux différents laminoirs où ils subiront un laminage successif et une couverture de zinc pour empêcher la corrosion de l'acier (galvanisation), et/ou prépeint dans les dimensions et couleurs souhaitées.

Les outputs ainsi fabriqués seront marqués par des étiquettes fixes mentionnant l'acier utilisé, le numéro de coulée et les dimensions du produit fini afin d'en assurer la traçabilité.

Ce process de production est schématisé dans les encadrés ci-dessous :



Le coût du projet est estimé à 374 milliards da (hors intérêts intercalaires), réparti comme suit :

Rubrique (en millions DA)	Montant	Le réalisé (au 31/12/2023)	Reste à réaliser (au 31/12/2023)
Terrain	554	554	0
Construction	40 927	33 267	7 660
Equipements	332 426	197 535	134 891
Total coût du projet	373 907	231 356	142 551

La structure de financement souhaitée par Tosyali Algérie est déclinée comme suit :

	Fonds propres	Crédits bancaires	Emprunts obligataires	Total
Montant (MDA)	125 189	233 718 ⁹	15 000	373 907
%	33%	63%	4%	100%

⁹ Composés de trois concours bancaires accordés par un consortium de banques publiques et privées suivant la convention de crédit d'investissement consorsial long terme et ses avenants n°1 et n°2 (voir point 3.4 contrats et engagements importants).

Planning de réalisation:

Les réflexions sur la réalisation de ce complexe ont été entamées en 2019. Entre 2019 et 2021, Tosyali Algérie a réalisé les études préliminaires, obtenu le droit de concession des terrains qui abriteront le projet et a entrepris les travaux d'aménagement et de terrassement des terrains ainsi que les travaux relatifs aux infrastructures de base.

Les travaux de construction du complexe ont débuté en T1/2022 et seront parachevés au T2/2026 avec le laminage à froid. L'entrée en production a commencé progressivement depuis l'été 2024 notamment avec le DRI et le laminage à chaud. Les unités d'enrichissement et de pelletisation seront livrées début 2025

6.2.3.1. Evolution de la production et du Chiffre d'Affaires :

Dans le nouveau complexe, notamment destiné à la production des aciers plats Tosyali Algérie budgete d'atteindre les pleines capacités à partir de 2026. La montée en cadence de la production est donnée comme suit :

Rubrique	2024(E) ¹⁰	2025	2026	2027	2028	2029
Taux d'utilisation des capacités installées %	8,68 %	59,35%	100%	100%	100%	100%
Volumes produits en milliers de tonnes	188	1 285	2 165	2 165	2 165	2 165

La production vendue sera ventilée comme suit :

Production vendues (en milliers de tonne)	2024(E)	2025	2026	2027	2028	2029
Laminé à Chaud	188	1 285	1 815	905	765	765
Laminé à Froid	0	0	140	540	600	600
Tôle galvanisée	0	0	150	540	600	600
Tôle Pre-peinte	0	0	50	180	200	200

Pour le premier exercice d'exploitation (partielle) du nouveau complexe, la production réalisée est estimée à 188 milliers de tonnes de laminé à chaud (Brame d'acier « SLAB » et HRC)

Sur les aciers longs, Tosyali Algérie est restée stable en 2025. Les hypothèses de production des aciers longs sont données comme suit :

Production vendues (en milliers de tonne)	2023 (R)	2024(E)	2025	2026	2027	2028	2029
Rond à béton	1 999	1 957	2 078	2 300	2 300	2 300	2 300
Fil machine	460	417	439	490	490	490	490
Tubes spirales	65	158	121	130	130	130	130
Billettes	351	194	157	180	180	180	180
Total	2 875	2 726	2 794	3 100	3 100	3 100	3 100

Les hypothèses d'évolution des prix des aciers plats sont données comme suit :

Produits	Marché	2024	2025	2026	2027	2028-2030
LAC	Local	88,77	86,60	104	104	104
	Export	62,83	74,98	101	101	101
LAF	Local			116	116	116
	Export			113	113	113
GALVA	Local			131	131	131
	Export			128	128	128
PREPEINT	Local			145	145	145
	Export			142	142	142

L'augmentation budgétée sur les prix des LAC s'explique par l'orientation progressive de la production vers des produits présentant plus de valeur ajoutée.

¹⁰ Les données relatives à l'exercice 2024 sont estimées par la Direction Générale de l'entreprise et n'ont pas encore fait l'objet de la certification du Commissaire Aux Comptes ni d'approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Les hypothèses de l'évolution des prix des aciers longs en milliers de DA :

Produits	Marché	2024	2025	2026	2027	2028 & 2029
Rond à béton	Local	91,70	93,99	72,00	72,00	72,00
	Export	78,14	80,04	61,20	55,08	80,00
Fil machine	Local	91,70	93,27	95,00	95,00	95,00
	Export	80,10	80,10	90,00	90,00	90,00
Tubes spirales	Local	146,30	146,30	195,00	195,00	195,00
	Export	179,25	179,25	190,00	190,00	190,00
Billettes	Local	78,72	78,72	58,32	53,00	53,00
	Export	67,61	66,61	49,57	48,00	48,00

Estimation du Chiffre d'affaires :

U : En millions DA	2024	2025	2026	2027	2028	2029
LAC	12 032	97 925	186 444	92 979	78 652	78 711
LAF	0	0	15 986	61 676	68 573	68 619
GALVA	0	0	19 457	70 059	77 887	77 935
PREPEINT	0	0	7 162	25 783	28 663	28 678
CA réalisé sur les aciers plats	12 032	97 925	229 049	250 497	253 775	253 943
Rond à Béton	175 995	190 041	154 800	148 680	173 600	173 600
Fil Machine	38 126	40 867	46 300	46 300	46 300	46 300
Pipes (Tubes Spirales)	24 014	18 344	25 100	25 100	25 100	25 100
Billettes	14 365	12 078	9 448	8 940	8 940	8 940
CA réalisé sur les aciers longs	252 501	261 330	235 648	229 020	253 940	253 940
CA GLOBAL	264 533	359 255	464 697	479 517	507 715	507 883

6.2.3.2. Estimation des charges :

Nous résumons les hypothèses relatives aux charges dans le tableau ci-dessous :

Rubrique	
Achats et consommations de matière premières	Budget 2025 : les achats consommés sont estimés à 68,66% du CA en 2025. A partir de 2026, les achats consommés sont estimés à 67% du CA pour les aciers longs et à 61% du CA pour les aciers plats.
Les services extérieurs	Estimés à 3% du CA
Charges de la masse salariale	Budget 2025 : estimées à 6,73% du CA. Pour les aciers longs, les charges salariales varieront entre 6% et 7% du CA sur toute la période de projection [2026-2030]. Concernant les aciers plats, Les charges salariales sont estimées à 3% du CA à partir de 2026.
Taxes	Estimées à 0.12% à 0.14% du CA, à noter que Tosyali Algérie a bénéficié d'une exonération de l'IBS sur 08 ans
Amortissements	4% de la valeur brute des immobilisations. Les équipements de production sont amortis sur 10 ans et 20 ans pour les bâtiments

6.2.3.3. Estimation des éléments du BFR :

Concernant l'exercice 2025, Tosyali Algérie budgète les niveaux des éléments du bas du bilan comme suit :

- Stocks : 77 jours du CA.
- Client : 29 jours du CA.
- Autres débiteurs & autres dettes : respectivement 0.6% du CA et 7% du CA.
- Comptes fournisseurs : 42 jours des achats consommés.

Les prévisions pour la période [2026 à 2030] sont résumées ci-dessous :

Rubrique	Aciers longs	Aciers plats
Stocks	120 jours consommations.	60 jours des achats consommés en 2026, augmentent et se stabilisent à 90 jours d'achats à partir de 2027 parallèlement à l'augmentation d'activité par le lancement du laminage à froid.
Créances	30 jours de CA.	15 à 30 Jours du CA.
Fournisseurs	36 jours consommations et services extérieurs	30 jours consommations pour les fournisseurs de matières premières et 60 jours pour les fournisseurs de services extérieurs et autres consommations
Autres Dettes	De 7% à 9% du CA	

6.2.3.4. Les projections financières :

Sur la base des hypothèses ci-dessus les comptes de résultats opérationnels évolueront ainsi :

En millions DA	2 024	2 025	2 026	2 027	2 028	2029	2030
CA	264 533	359 255	464 697	479 517	507 715	507 883	508 061
Variations des stocks	13 342	16 065					
Production de l'exercice	277 876	375 320	464 697	479 517	507 715	507 883	508 061
Consommations	(193 852)	(246 649)	(297 541)	(306 320)	(324 942)	(325 046)	(325 153)
Marge brute	84 024	128 671	167 156	173 197	182 773	182 837	182 908
Services extérieurs	(8 689)	(11 100)	(14 224)	(14 118)	(14 879)	(14 880)	(14 904)
Charges de personnel	(19 523)	(24 183)	(22 517)	(23 014)	(25 587)	(26 643)	(27 746)
Impôts et taxes	(267)	(289)	(605)	(595)	(649)	(652)	(656)
EBE	55 545	93 099	129 810	135 469	141 658	140 662	139 602
Produits et charges opérationnels	1 034	112					
Dotations aux amortissements et aux provisions	(19 234)	(21 519)	(48 241)	(48 258)	(48 258)	(48 258)	(48 410)
Résultat d'exploitation	37 345	71 692	81 568	87 211	93 400	92 403	91 192
Résultat financier	(11 475)	(25 542)	(11 245)	(8 959)	(11 228)	(8 709)	(6 191)
Résultat avant impôt	25 869	46 150	70 324	78 252	82 172	83 694	85 001
IBS	(1 149)	(1 846)	(6 590)	(8 224)	(10 223)	(12 789)	(16 000)
Résultat net	24 720	44 304	63 734	70 028	71 948	70 905	69 001

La société dégagera un résultat bénéficiaire dès le premier exercice de la période du BP, s'établissant dans une proportion de 12% du CA en 2025.

Le résultat net, augmentera au fil des exercices au prorata de la hausse de l'activité, et sera systématiquement maintenu en entreprise ce qui permettra la consolidation progressive de la structure bilancielle qui s'équilibrera à partir de 2025 grâce à une hausse de 17% des capitaux propres.

Indicateurs & ratios de structure	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Capitaux propres	263 518	307 822	371 380	441 321	513 196	584 027	652 954
Dettes long et moyen termes	216 378	232 015	210 823	174 433	137 515	100 597	63 679
Emprunt obligataire	-	15 000	12 000	9 000	6 000	3 000	0
Capitaux permanents	480 177	554 837	594 203	624 754	656 711	687 624	716 634
Immobilisations	542 008	548 251	515 334	467 075	418 817	370 559	323 712
Fonds de roulements	-61 831	6 586	78 870	157 678	237 894	317 065	392 922
Besoins en fonds de roulement	67 296	52 470	52 837	75 509	81 690	79 895	78 296
Free Cashflow	29 804	80 649	111 433	95 527	113 952	120 885	118 936
Capitaux propres /capitaux permanents	55%	55%	63%	71%	78%	85%	91%
Capitaux propres /Dettes financières MT	1,22	1,33	1,76	2,53	3,73	5,81	10,25
Capitaux propres /total bilan	0,40	0,51	0,57	0,65	0,72	0,78	0,84
Gearing : Dettes financières CT+MT /FP	1,34	0,95	0,60	0,42	0,28	0,18	0,10
Gearing net	1,31	0,95	0,53	0,23	n.a	n.a	n.a

La société conservera également son autonomie financière sur le moyen et le long terme en gardant un niveau de capitaux propres supérieur à la dette financière moyen et long terme sur toute la période projetée ; ce qui lui permet de dégager une marge d'endettement positive permettant la couverture du déficit ponctuel de la trésorerie sur le premier exercice prévisionnel (2025).

Le tableau de financement généré sur la période 2024-2030 se présente comme suit :

(Montant en millions DA)

EMPLOIS	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	CUMUL 2024- 2030	%
EMPLOIS									
Investissement	107 868	27 762	15 324	-	-	-	1 563	152 517	18%
Remboursement DLMT	13 681	41 158	45 533	36 391	36 918	36 918	36 918	247 517	28%
Emprunt obligataire	-	-	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	2%
Provision	-	281	-	-	-	-	-	281	0%
Augmentation FRNG	-	68 417	72 283	78 809	80 215	79 172	75 857	454 753	52%
Total emplois	121 549	137 619	136 141	118 199	120 133	119 090	117 337	870 067	100%
RESSOURCES									
Capacité d'autofinancement	43 954	65 823	111 800	118 199	120 133	119 090	117 337	696 336	80%
Déblocage crédit	38 165	56 796	24 341	-	-	-	-	119 302	14%
Emprunt obligataire	-	15 000	-	-	-	-	-	15 000	2%
Provision	224	-	-	-	-	-	-	224	0%
Diminution FRNG	39 206	-	-	-	-	-	-	39 206	5%
TOTAL RESSOURCES	121 549	137 619	136 141	118 199	120 133	119 090	117 337	870 067	100%

Les flux d'investissement cumulés au cours de la période 2024-2030 représentent 18% des emplois prévisionnels de la société, du côté des ressources, les cash-flows dégagés de l'activité constituent la principale ressource avec une quote-part de 80%.

Les cash-flows générés permettent de couvrir les capex engagés sur la même période (2024-2030), le FRNG augmentera de 455 milliards DA à l'horizon 2025-2030.

Le tableau des flux de trésorerie se présente comme suit :

En Millions DA	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Résultat net	24 720	44 304	63 558	69 941	71 875	70 831	68 927
Dotations amortissements	19 234	21 519	48 241	48 258	48 258	48 258	48 410
Capacité d'autofinancement	43 954	65 823	111 800	118 199	120 133	119 090	117 337
Variation BFR	(14 150)	14 826	(367)	(22 672)	(6 181)	1 795	1 599
Free cashflow	29 804	80 649	111 433	95 527	113 952	120 885	118 936
Flux investissement	(107 868)	(27 762)	(15 324)	0	0	0	(1 563)
Amortissement de la dette en principal	(13 681)	(41 158)	(45 533)	(36 391)	(36 918)	(36 918)	(36 918)
Encaissement venant d'emprunt bancaire	38 165	56 796	24 341	-	-	-	-
Autres (provision)	224	(281)	-	-	-	-	-
Encaissement emprunts obligataires	-	15 000	-	-	-	-	-
Remboursement emprunt obligataires	0	0	(3 000)	(3 000)	(3 000)	(3 000)	(3 000)
Variation crédit court terme	44 969	(136 945)	-	-	-	-	-
Flux de financement	69 677	(106 589)	(24 192)	(39 391)	(39 918)	(39 918)	(39 918)
Variation de trésorerie	(8 387)	(53 702)	71 917	56 137	74 034	80 967	77 456
Trésorerie d'ouverture	16 205	7 818	(45 884)	26 033	82 169	156 203	237 170
Trésorerie de clôture	7 818	(45 884)	26 033	82 169	156 203	237 170	314 626

L'entreprise enregistre un déficit de trésorerie en 2025, sous l'effet du poids des investissements engagés, mais également l'entrée en phase de remboursement des CLT syndiqués à partir de 2025.

Ce déficit sera couvert par les concours bancaires à court terme dont dispose déjà l'entreprise dans le cadre du financement de son cycle d'exploitation.

La trésorerie passera au vert à partir de 2026 et se consolidera progressivement parallèlement à la montée en cadence de l'outil productif du nouveau complexe d'aciers plats lequel atteindra les pleines capacités à partir de 2026. La trésorerie à horizon de cinq ans atteindra une valeur de 315 milliards DA.

Ces hypothèses aboutissent à l'évolution suivante du bilan (actif – passif) :

ACTIF (En Millions de DA)	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Immobilisations corp/incorp nettes	223 421	398 001	507 634	459 375	411 117	362 859	316 012
Immobilisations en cours	310 887	142 550	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	7 700	7 700	7 700	7 700	7 700	7 700	7 700
Total actifs non courants	542 008	548 251	515 334	467 075	418 817	370 559	323 712
Stocks	77 219	75 481	75 858	89 333	95 384	95 410	95 437
Clients	16 928	28 786	29 162	39 940	42 294	42 308	42 323
Autres débiteurs	7 729,00	2 105	2 286	2 503	2 536	2 538	2 539
Trésorerie	7 818	(45 884)	26 033	82 169	156 203	237 170	314 626
Total actifs courants	109 694	60 488	133 338	213 945	296 417	377 426	454 925
TOTAL ACTIF	651 702	608 739	648 672	681 020	715 235	747 985	778 637
PASSIF (En Millions de DA)	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Capital	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Réserves	13 228	13 228	13 228	13 228	13 228	13 228	13 228
Résultat net	24 720	44 304	63 558	69 941	71 875	70 831	68 927
Report à nouveau	175 570	200 290	244 594	308 152	378 093	449 968	520 799
Capitaux propres	263 518	307 822	371 380	441 321	513 196	584 027	652 954
Emprunt et dette financière	353 323	232 015	210 823	174 433	137 515	100 597	63 679
Provisions	281	0	0	0	0	0	0
Emprunt obligataire	0	15 000	12 000	9 000	6 000	3 000	0
Total passif non courant	617 122	554 837	594 203	624 754	656 711	687 624	716 634
Fournisseurs	24 012	28 368	29 308	30 437	30 601	30 610	30 623
Autres dettes	10 568	25 534	25 161	25 830	27 923	29 751	31 380
Passif courant	34 580	53 902	54 469	56 267	58 524	60 361	62 003
TOTAL PASSIF	651 702	608 739	648 672	681 020	715 235	747 985	778 637

Les autres indicateurs financiers sont également appréciables, avec un taux de marge nette à deux chiffres, et une rentabilité qui permet une couverture confortable du service de la dette dès la montée en cadence du nouveau complexe.

Le rendement des immobilisations passe de 05% en 2024 à 8% en 2025, notamment grâce à l'entrée en production des unités d'enrichissement et de pelletisation et augmente graduellement avec la montée en cadence de l'outil productif (essentiellement le complexe de production des aciers plats) pour atteindre les 21% à l'horizon de 2030.

INDICATEURS & RATIOS DE STRUCTURE	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Rentabilité commerciale :							
Marge brute /CA	30%	34%	36%	36%	36%	36%	36%
Rentabilité économique :							
EBE/CA	20%	25%	28%	28%	28%	28%	27%
Marge nette : Résultat net /CA	9%	12%	14%	15%	14%	14%	14%
MBA/CA	16%	18%	24%	25%	24%	23%	23%
Rentabilité financière :							
Résultat net /capitaux propres	9%	14%	17%	16%	14%	12%	11%
Rendement des actifs :							
Résultat net/actifs immobilisés	5%	8%	12%	15%	17%	19%	21%
Capacité de remboursement :							
Service de la dette : EBE/FF	4,84	4,84	4,84	4,84	4,84	4,84	4,84
Endettement brut/ MBA	8,04	3,75	1,99	1,55	1,19	0,87	0,54
Endettement net ¹¹ /MBA	7,86	4,45	1,76	0,86	n.a	n.a	n.a
Leverage brut	6,24	3,14	1,72	1,35	1,01	0,74	0,46
Leverage net	6,11	3,14	1,52	0,75	n.a	n.a	n.a

Taux de marge brute est relativement stable en 2024 par rapport à l'exercice 2023, il gagnera 04 points en 2025 notamment grâce à l'intégration verticale progressive sur le nouveau complexe.

La rentabilité dégagée permet une couverture confortable du service de la dette (frais financiers) dès l'exercice 2024. Les capacités d'endettement et de remboursement, faibles sur 2024, s'amélioreront dès 2025 par un double effet :

D'une part, la baisse de dette avec l'entrée en phase de remboursement des CLT syndiqués ayant financés le complexe des aciers plats. D'autres part, la montée en cadence de la production permettant l'augmentation des free-cash-flow.

¹¹ L'endettement net = endettement brut (toute la dette financière y compris l'emprunt obligataire et la trésorerie négative) - le solde de trésorerie disponible.

